

CAI  
EAS  
CISF  
vol. IV  
#1  
1991  
DOCS

LATEST ISSUE  
DERNIER  
NUMERO

# REPORTAGE CANADA

Vol. IV, N° 1, 1991

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires étrangères  
OTTAWA

AUG 12 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTRE

**Le Canada et  
l'Europe centrale et  
l'Europe de l'Est**

Canada

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

- 
- 2 Un mot de la ministre
- 
- 3 La nouvelle Europe
- 
- 7 Les relations commerciales avec la nouvelle Europe
- 
- 11 Les artistes canadiens mettent le cap sur l'Est
- 
- 13 Les sports et la coopération internationale avec l'Europe centrale et l'Europe de l'Est
- 
- 14 La guerre et la paix : le Canada et la crise du Golfe
- 
- 17 Le Canada se met au vert
- 
- 20 L'Europe de 1992 : Incidences pour le Canada
- 
- 22 Autonomie 92
- 
- 23 La constitution canadienne : une orientation pour l'avenir
- 
- 24 Nouvelles brèves

À titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures nouvellement entrée en fonction, j'ai le plaisir de dire un mot dans le présent numéro de *Reportage Canada*, revue consacrée aux questions relatives à la politique extérieure du Canada.

Étant donné les évolutions historiques survenant en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, les années 90 constituent une époque où la communauté internationale ne manquera pas de défis ni de possibilités.

Le présent tirage de *Reportage Canada* porte sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, où commencent à s'écrouler les murs qui ont pendant longtemps obstrué les rapports entre l'Est et l'Ouest et où les pays sont en période de transition vers la démocratie et l'économie de marché.

Avec un engagement de quelque 2,39 milliards de dollars pour la coopération technique, l'aide alimentaire et

humanitaire, la réduction des emprunts et des dettes, les crédits commerciaux ainsi que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le Canada s'avère un partenaire d'importance dans le processus de réforme en cours. C'est pour cela que les rapports entre le Canada et l'Europe centrale et l'Europe de l'Est fleurissent dans des domaines aussi variés que ceux de la culture, des sciences et de la technologie, des sports, du commerce, de la sécurité ainsi que de l'environnement.

À l'approche d'Europe 1992 — la mise en place d'un Marché unique de la Communauté européenne — le vent de l'évolution souffle également sur la Communauté européenne. Étant le seul pays non européen à avoir conclu un accord cadre de coopération économique et commerciale avec la Communauté européenne, le Canada attend avec enthousiasme l'année 1992 et compte entretenir de meilleurs rapports

avec ce partenaire commercial qui est son deuxième en importance.

Dans une autre région du globe, la libération du Koweït constitue un nouveau chapitre dans la complexe quête de paix et de sécurité au Moyen-Orient. Connu à l'échelle mondiale comme artisan de la paix à qui l'on peut faire confiance, le Canada a appuyé les mesures sans précédent prises par les Nations Unies dans les domaines diplomatique, économique et militaire au cours de la crise dans le golfe Persique; le pays a également contribué le contingent le plus important à la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït, actuellement en service dans la région.

Enfin, finir, le Canada a également pris les devants dans le domaine de la diplomatie environnementale en révélant, tout dernièrement, son «Plan vert» dont l'objectif est de préserver l'environnement, et en concluant l'historique Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air qui vise à réduire les pluies acides et à protéger la qualité de l'air nord-américain.

Ensemble, ces initiatives canadiennes aideront à bâtir un avenir où la coopération entre les pays est revitalisée. En ces moments d'évolutions jamais connues, je suis heureuse à l'idée de travailler avec les autres pays du monde en vue d'établir une communauté internationale plus puissante, ouverte, telle que l'on ne pouvait imaginer il n'y a pas longtemps.

L'honorable  
Barbara McDougall :  
la nouvelle secrétaire d'État aux  
Affaires extérieures  
du Canada.



# La nouvelle Europe

Le rythme et l'envergure des changements sont sans précédent. Partout en Europe centrale et en Europe de l'Est, des pays entiers font table rase du passé pour se lancer simultanément dans l'édification de sociétés démocratiques et dans la mise en place d'économies de marché.

Les peuples et les gouvernements réformateurs de ces régions, architectes d'une nouvelle Europe, sont motivés dans leurs actes par un engagement profond et par une vision courageuse de l'avenir. Dans cette démarche, l'Occident participe activement aux travaux; le Canada travaille d'ailleurs sans relâche à favoriser le rapprochement de l'Est et de l'Ouest, dans un esprit de confiance et de partenariat.

## La Charte de Paris pour une nouvelle Europe : un schéma de réforme

Dans les livres d'histoire de demain, le Sommet de Paris de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) de novembre 1990 symbolisera probablement la fin de la guerre froide et l'émergence d'un nouvel ordre européen. En réunissant les 32 pays qui constituent l'Europe (l'Albanie, à titre d'observateur), plus l'Union soviétique, le Canada et les États-Unis, ce Sommet aura été le premier depuis 1815 à rassembler toutes les nations européennes en vue de créer une structure de sécurité coopérative.

Au milieu des prédictions politiques et du scepticisme qui faisait contrepoids est née la «Charte de Paris pour une nouvelle Europe». Affirmant avec vigueur qu'ils «n'étaient plus des adversaires», les États



PMO / Bill McCarthy

participants se sont engagés à entretenir désormais des relations «fondées sur le respect et la coopération» et ont adhéré à un ensemble de principes directeurs, notamment le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales, la démocratie et les élections libres, la primauté du droit, une liberté économique reposant sur des économies de marché, la justice sociale, un engagement en matière de protection de l'environnement et la sécurité pour tous les pays.

En outre, la Charte a amorcé la transformation de la CSCE. D'une série de rencontres et d'accords, celle-ci devient un ensemble d'institutions pratiques, dont un Secrétariat CSCE, à Prague, et un Bureau pour des élections libres, à Varsovie. De plus, un calendrier régulier de sommets et d'autres rencontres de haut niveau a été établi.

Le «Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe», a également été signé à Paris. Accord de réduction des armements conventionnels le plus

détaillé et le plus complet jamais négocié, ce traité permettra d'éliminer plus de 100 000 chars, pièces d'artillerie, véhicules et avions de combat, dans la région allant de l'Atlantique à l'Oural; il établit les mêmes plafonds pour le déploiement des autres forces dans la région et prévoit des mesures de vérification rigoureuses.

## Les architectes du changement

Le Canada a montré dès le début qu'il appuyait les réformes entreprises en Europe centrale et en Europe de l'Est. En novembre 1989, le premier ministre, M. Brian Mulroney, s'est rendu en Union soviétique, ce qu'aucun chef de gouvernement canadien n'avait fait depuis 18 ans.

À l'occasion de ce voyage, 14 accords bilatéraux ont été conclus, soit plus qu'il n'en avait été signés au cours des deux décennies précédentes. Le plus important d'entre eux portait sur le renforcement de la coopération dans les rapports

Le premier ministre Brian Mulroney (à gauche) et le président M. Mikhail Gorbatchev en 1989.

politiques, commerciaux et économiques, dans les sciences et la technologie, en agriculture et dans le domaine culturel; les deux pays s'engageaient également à jouer un rôle actif dans les relations internationales, en particulier dans les rapports Est-Ouest et le désarmement. L'ouverture d'un consulat canadien à Kiev, capitale de l'Ukraine, soulignait les liens étroits qui unissent les deux pays sur le plan humain. En annonçant l'ouverture de ce consulat, le premier ministre Mulroney a rappelé que près de 1 million de Canadiens sont d'origine ukrainienne.

Quelque six mois plus tard, le président de l'Union soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, se rendait à son tour au Canada. Les deux chefs d'État se sont entretenus des visites fructueuses de délégations

soviétiques venues étudier sur place le régime d'assurance-maladie sans pareil du Canada et les normes de sécurité canadiennes en matière de réacteurs nucléaires. En outre, ils ont décidé d'intensifier leurs efforts pour une meilleure compréhension entre l'Est et l'Ouest.

Le Canada continue de renforcer ses relations avec tous les pays qui, en Europe centrale et en Europe de l'Est, procèdent à des réformes. Récemment, M. Joe Clark, l'ancien secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, s'est rendu en République fédérative tchèque et slovaque. À cette occasion, il a signé un accord de grande envergure touchant les relations culturelles, universitaires et sportives. M. Clark s'est ensuite rendu à Moscou pour discuter du renforcement des relations canado-soviétiques couvrant quelque 12 domaines, y compris un nouvel accord en matière de commerce libre et de meilleurs transferts technologiques. En avril 1990, le vice-premier ministre du Canada s'est quant à lui rendu en Pologne pour assurer les dirigeants de ce pays du soutien que le Canada apportait au processus de réforme engagé par Varsovie.

## Les fondations

La reconstruction de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est est d'une portée et d'une envergure que l'on n'aurait jamais imaginées possibles auparavant. Amorcer une métamorphose aussi radicale n'est pas chose aisée, mais le Canada oeuvre à la réussite de l'entreprise dans le cadre de relations bilatérales et d'instances multilatérales, ce qui traduit en fait son engagement de longue date envers les organismes internationaux.

Le «Groupe des 24» (G-24) pays occidentaux les plus industrialisés a été l'un des premiers à réagir aux changements en Europe centrale et de l'Est en lançant un programme d'assistance novateur après avoir déclaré, lors du Sommet

économique de 1989, qu'il appuyait les réformes amorcées en Pologne et en Hongrie. À mesure que le vent de réforme a gagné les autres pays de la région, l'aide a été étendue à la République fédérative tchèque et slovaque, à la Bulgarie, à la Yougoslavie et à la Roumanie.

Le Canada a tôt pris les devants en lançant son programme de coopération avec la Pologne et la Hongrie. Disposant de 72 millions de dollars, celui-ci prévoit une aide au Fonds de stabilisation pour la Pologne, des assurances-crédits à l'exportation, une aide alimentaire d'urgence et un Fonds de développement économique de 10 millions de dollars. Grâce à ce fonds, le Canada a appuyé la création d'un Centre international de gestion à Budapest, la première école de commerce privée en Europe centrale et en Europe de l'Est, qui est dirigée à l'heure actuelle par un doyen canadien. Des écoles de langues ont en outre été établies en Pologne. Des 10 pays qui participent à ce dernier projet, seul le Canada offre des cours en français et en anglais.

Du programme de coopération est né un organe innovateur, le Fonds de contrepartie canado-polonais, administré conjointement et créé grâce à la vente de denrées alimentaires canadiennes à la Pologne. Entre autres, ce Fonds apporte son concours à des programmes de formation à l'intention des agriculteurs et des vétérinaires, avec des stages de perfectionnement au Canada ainsi qu'à la réalisation du plus grand projet polonais de développement des télécommunications en milieu rural reliant plus de 6 000 foyers au réseau téléphonique.

Réagissant à la vague de réformes qui déferle sur l'Europe, le Canada a élargi son programme d'aide en créant, en juillet 1990, le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Élément principal de la nouvelle politique européenne d'Ottawa, ce Groupe de travail gère un

## Le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est

Le partenariat est le principe directeur du Groupe de travail canadien sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Ses programmes d'aide technique, soigneusement conçus, répondent aux besoins les plus pressants et aux priorités de la région, qui sont définis non pas par le Canada mais par les pays bénéficiaires eux-mêmes. Ils sont ensuite mis en relation avec des partenaires canadiens. Le Groupe de travail est de plus en plus reconnu comme une organisation innovatrice, qui tient compte des différences culturelles, tout en conservant un caractère véritablement canadien.

L'aide qu'apporte le Groupe de travail reflète le parallélisme qui existe entre les réformes économiques et démocratiques, et reconnaît que les unes ne peuvent porter fruit sans les autres. Elle met également l'accent sur la viabilité à long terme. Quelque 130 projets ont été lancés, notamment dans les secteurs prioritaires que sont l'agriculture, la formation en gestion, la privatisation, l'énergie, le droit et l'environnement. Entre autres initiatives de développement économique, le Canada fait bénéficier la République fédérative tchèque et slovaque de ses compétences

programme d'assistance technique doté de 35 millions de dollars, coordonne des projets des secteurs public et privé, et favorise le développement de liens politiques et économiques divers.

Le Canada a également fourni des secours alimentaires et une aide humanitaire d'urgence. Le gouvernement canadien a envoyé à la Bulgarie du lait écrémé en poudre destiné aux hôpitaux, écoles, etc. L'aide humanitaire de sources publique et privée canadiennes

en matière de gestion de l'énergie, et il appuie une entreprise canadienne qui fournit à ce pays des services de consultation en matière de marchés financiers. Le programme d'échanges Est-Ouest au niveau des entreprises, offert par l'Université York de Toronto, permet à des gestionnaires de quatre pays de bénéficier à la fois de cours théoriques intensifs et de stages dans des entreprises canadiennes de première ligne. En outre, le Congrès du travail du Canada exécute en Pologne un projet d'éducation syndicale qui porte essentiellement sur les droits de la femme et la sécurité au travail.

Afin d'apporter son appui aux réformes démocratiques, l'Association du Barreau canadien a élaboré un programme de stages juridiques ouvert aux meilleurs avocats de Pologne, de la République fédérative tchèque et slovaque et de Hongrie qui viennent se perfectionner trois mois durant dans des cabinets partout au Canada. Par le biais d'autres projets du Groupe de travail, le Canada fournit un «savoir-faire» administratif aux municipalités, contribue à une meilleure protection des droits de la personne, et aide à la réforme des systèmes juridiques et électoraux.

offerte à la Roumanie comportait des fournitures médicales faisant cruellement défaut dans ce pays; en outre, des centaines d'orphelins roumains ont trouvé des familles d'adoption au Canada.

## Le financement de la reconstruction

Comme pour tout projet de construction d'envergure, l'édification d'une nouvelle architecture européenne est

onéreuse. Grâce à leurs programmes d'ajustement structurel, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international soutiennent les pays concernés dans la difficile transition d'une économie dirigée à une économie de marché. La Pologne, la Hongrie, la République fédérative tchèque et slovaque et la Yougoslavie ont chacune négocié des ententes, et d'autres sont envisagées avec la Bulgarie et la Roumanie. La contribution totale du Canada aux divers programmes de redressement s'élève à 109 millions de dollars.

Le Canada a collaboré à la formulation du programme d'allégement de la dette polonaise annoncé par le Club de Paris en mars 1991, qui a réduit ladite dette de moitié. Le Canada, quatrième créancier de la Pologne par ordre d'importance, se place au deuxième rang pour ce qui est de la contribution par habitant.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) joue également un rôle essentiel dans l'émergence des nouvelles économies de marché européennes et dans leur intégration progressive au système économique international.

Le Canada, fervent partisan de cette intégration, a versé 180 000 dollars pour la création par l'OCDE d'un Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition, dont le rôle est de fournir des conseils techniques sur des questions économiques et sociales.

Par ailleurs, il existe un tout nouvel organisme financier, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), auquel le Canada versera près de 150 millions de dollars en cinq ans. Alliant les services traditionnels des banques multilatérales de développement (assistance technique et prêts au financement des projets) à ceux des banques commerciales, la BERD favorisera le développement d'économies de marché dans des pays qui feront preuve de leur attachement à la démocratie et aux droits de la personne. Membre fondateur de la BERD et huitième au rang des pays lui versant une contribution, le Canada a été de ceux qui ont le plus insisté pour qu'au nombre des critères figure une politique des droits de la personne et pour que la banque dise clairement l'importance qu'elle accorde à un développement durable du point de vue environnemental.

## La prospérité par le commerce

Le renforcement des relations commerciales et un meilleur accès au marché mondial constituent les principaux piliers de la nouvelle politique européenne du Canada, qui représente aussi une occasion en or pour les entrepreneurs canadiens.

Artisan du resserrement des liens commerciaux entre le Canada et l'Europe centrale et de l'Est, l'ancien ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, s'est rendu en Union soviétique, en octobre 1990, à la tête d'une mission d'importantes sociétés canadiennes. Au cours de ce voyage, M. Crosbie a ouvert le bureau moscovite du Conseil des gens d'affaires Canada-URSS, auquel 130 entreprises sont affiliées. Des conseils bilatéraux similaires favorisent le commerce et les investissements dans l'ensemble de la région.

Les entrepreneurs canadiens sont présents partout. Un restaurant McDonald's canadien sert des hamburgers non

Les membres de l'Expédition transpolaire canado-soviétique de 1988.

loin du Kremlin. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz a engrangé pour 500 millions de dollars de contrats rien qu'en URSS. Des sociétés de haute technologie, depuis Northern Telecom, un géant dans le domaine des télécommunications, jusqu'à des entreprises de pointe en matière de logiciels, travaillent en Hongrie et en République fédérative tchèque et slovaque. L'industrie aérospatiale canadienne s'associe à des partenaires polonais et tchécoslovaques dans le domaine de la télédétection. Enfin, le Canada, par ses compétences techniques, aide à la modernisation du secteur agricole dans toute l'Europe centrale et l'Europe de l'Est.

## Un nouveau régime de sécurité

Sa réputation mondiale de participant éprouvé aux opérations de maintien de la paix confère au Canada un rôle et une responsabilité particuliers dans l'élaboration d'une nouvelle sécurité mondiale.

En février 1990, réagissant rapidement à l'évolution de la conjoncture, Ottawa a accueilli la Conférence sur l'ouverture des espaces aériens



(«Ciels ouverts»). Lors de cette réunion historique, à laquelle participaient les ministres des affaires étrangères des 23 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Organisation du Pacte de Varsovie, ont été ouvertes des négociations en vue d'un traité qui permettra le survol, avec court préavis, des territoires nationaux et ce, à bord d'aéronefs de surveillance non armés. De tels survols constitueront un aspect essentiel de la vérification relative à la conformité de tous les signataires aux ententes relatives au contrôle des armements.

Le Canada a également été un chef de file innovateur quant à définir pour l'OTAN un rôle nouveau, plus politique. Champion de la décisive «Déclaration de Londres sur une Alliance de l'Atlantique Nord transformée», qui était une «main amicale» tendue à l'Organisation du Pacte de Varsovie, le Canada figure parmi les premiers pays qui ont traduit ladite déclaration en actes concrets. Ainsi, il a augmenté sa contribution au programme d'expansion de l'OTAN pour les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et, à l'automne 1991, il accueillera un colloque international sur le rôle de l'armée dans des sociétés démocratiques, colloque qu'il organise conjointement avec l'OTAN.

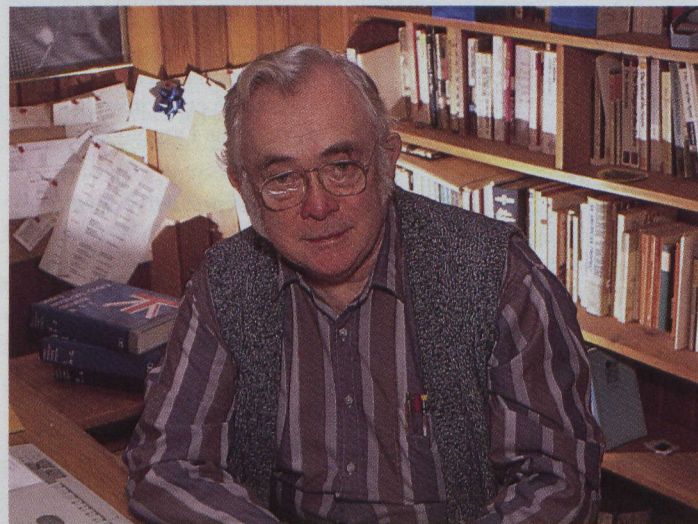
### Au-delà des frontières artificielles

Les spécialistes s'accordent pour dire que les problèmes écologiques sont 10 fois plus graves partout en Europe centrale et en Europe de l'Est qu'en Occident. Or, pas un autre domaine n'illustre mieux l'interdépendance mondiale que l'environnement, qui transcende indistinctement les frontières politiques et géographiques. C'est pourquoi le Canada a monté une campagne visant à garantir que tous les pays auront accès à l'information, aux techniques et aux ressources essentielles à la préservation de l'environnement.

Le gouvernement canadien a versé une contribution de 1,5 million de dollars au Centre environnemental régional pour

l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, organe indépendant dont le siège se trouve à Budapest et dont le Canada est membre fondateur. Le Centre favorise la protection de l'environnement, fournit de l'information et des conseils d'experts sur des questions relatives à l'écologie et à la santé, contribue à l'éducation en matière d'environnement, et met sur pied des organismes spécialisés dans la recherche, le transfert de technologie et la gestion de l'énergie.

En matière d'environnement, le Canada fait également don à l'Ukraine de détecteurs de radiation hautement perfectionnés, que la république soviétique emploiera dans la région de Tchernobyl, et il étudie avec la Banque mondiale un programme de remise en état des



Brian Willer

terres ayant servi à l'exploitation minière en République fédérative tchèque et slovaque.

### Le dégel des relations dans l'Arctique

En tant que pays nordique, le Canada éprouve un attachement particulier envers l'Arctique. Alors qu'il partage la gestion de ce territoire unique avec sept autres nations circumpolaires, c'est avec l'Union soviétique qu'il coopère le plus. En novembre 1989, les deux pays ont signé une série d'accords environnementaux ambitieux prévoyant des programmes conjoints de recherche et de protection relatifs à la région arctique et affirmant la volonté

des deux États d'opter pour un développement durable. Une autre entente canado-soviétique encourage la coopération dans divers domaines civils, dont le développement économique, les questions sociales et culturelles, et les sciences et techniques. Par ailleurs, les communications entre les populations autochtones se multiplient.

### Des liens indissolubles

Au niveau le plus fondamental, les relations entre le Canada et les pays d'Europe centrale et de l'Est sont individuelles. Aucun autre pays n'a autant d'attaches

L'écrivain canadien d'origine tchèque, Josef Skvorecky.

Joseph Skvorecky, reconnu unanimement par la critique et Alain Hovic, d'origine croate musulmane et célèbre poète québécois. Maryon Kantaroff, fille d'immigrants bulgares et illustre artiste et sculpteur, Peter Gzowski, grand journaliste d'ascendance polonaise, et le professeur Vytautas Pavilanis, Lituanien d'origine et chercheur en médecine de renommée mondiale, en sont d'autres exemples. Le tchéco-Canadien Thomas Bata est le plus gros fabricant de chaussures au monde, et Andrew Sarlos, éminent financier hongrois, a créé un fonds de développement doté de 80 millions de dollars pour son pays d'origine.

Au fur et à mesure que les entraves aux contacts directs entre les peuples s'estompent, les groupes ethniques du Canada renouent des liens avec leurs pays d'origine grâce à ces affinités naturelles que sont la langue et la culture. De nouveaux échanges, des programmes réalisés en collaboration ou des accords de jumelage se concrétisent pratiquement tous les jours, dans des domaines aussi diversifiés que les sciences, la culture, l'enseignement et les sports.

### L'avenir

En cette dernière décennie du millénaire, dans toute l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, de vieilles structures tombent pour laisser place à de nouvelles.

Néanmoins, les fondations du changement sont jetées et une nouvelle architecture européenne se bâtit. Il faudra bien des années avant que l'on connaisse précisément les dimensions et la forme exactes de cette nouvelle Europe. Les structures politiques et économiques nouvellement érigées sont encore incomplètes et fragiles. Les renforcer et assurer le succès des réformes demandera du courage, des sacrifices et surtout de la clairvoyance, car l'Est et l'Ouest sont en train de monter ensemble la charpente de l'avenir. Et l'enjeu est bien trop important pour qu'ils se permettent d'échouer. ♦



**E**n affaires, peu d'actifs sont plus précieux que de pouvoir compter sur un partenaire efficace. Dans toute l'Europe centrale et de l'Est, un nombre croissant d'entreprises découvrent que le Canada offre tout à fait ce genre de partenariat.

Grâce à divers programmes et activités, le gouvernement canadien appuie les réformes politiques et économiques qui sont actuellement en train de transformer cette partie de l'Europe.

Pendant ce temps, le monde des affaires du Canada travaille de concert avec de nouveaux partenaires de cette région du globe, fournissant des ressources, notamment du capital, des connaissances techniques et des produits, et

établissant les bases d'une collaboration encore plus étroite à l'avenir.

### Un cadre international efficace

Le Canada a assumé un rôle actif au sein d'un certain nombre d'organisations internationales et supraeuropéennes, qui distribuent des fonds et de l'aide aux pays d'Europe centrale et de l'Est. En particulier, le Canada a participé à la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, qui a joué un rôle majeur dans le rétablissement de l'économie de la région. Il contribue également aux budgets d'exploitation du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de

l'OCDE, qui sont tous des éléments clés dans la reconstruction des économies des pays d'Europe centrale et de l'Est.

Outre sa contribution à la mise au point d'un cadre international efficace en vue de la croissance économique des pays du centre et de l'est de l'Europe, le Canada a signé de nombreux accords, protocoles et protocoles d'entente avec des pays distincts.

Par exemple, au cours de la visite que M. Brian Mulroney, premier ministre du Canada, a effectuée en URSS en novembre 1989, un accord pour la protection des investissements étrangers a été signé. Le Canada s'est également engagé à appuyer la demande de l'URSS d'obtenir le statut d'observateur au GATT. Il a pris l'initiative

Un restaurant McDonald's du Canada sert des hamburgers à quelques pas du Kremlin.

d'accorder à l'URSS le statut de nation la plus favorisée et d'éliminer les mesures de contingentement des exportations soviétiques, que certains membres du GATT maintiennent toujours.

En 1989, le gouvernement canadien a mis sur pied un programme de 72 millions de dollars visant à venir en aide à la Pologne et à la Hongrie, comportant la fourniture d'aide alimentaire d'urgence, l'accord d'assurance-crédit à l'exportation à court terme, un soutien de 25 millions au Fonds de

stabilisation de la Pologne, et l'octroi d'une aide de 10 millions au développement économique. L'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, annonçait à la fin de mai 1990, de concert avec les membres du G-24 (le groupe des 24 pays les plus industrialisés) que ce programme serait élargi pour s'ouvrir à d'autres pays d'Europe centrale et de l'Est où la démocratie est en voie de s'épanouir, y compris l'Union soviétique. Le Canada a également étendu l'application du régime général des tarifs préférentiels à la Pologne et à la Hongrie, facilitant ainsi l'accès de ces pays aux marchés canadiens.

Pour favoriser les investissements canadiens en République fédérative tchèque et slovaque, un accord bilatéral pour la protection des investissements étrangers et une convention pour l'élimination de la double imposition ont été signés. Grâce à ces accords, il est beaucoup plus facile, pour les sociétés canadiennes, de s'établir dans ces pays en association avec des entreprises de la région.

### Établissement de nouvelles relations d'affaires

Un certain nombre de programmes et de services offerts à l'échelle mondiale par le Gouvernement du Canada peuvent s'avérer utiles pour les gens d'affaires d'Europe centrale et d'Europe de l'Est désireux d'établir des relations avec les entreprises canadiennes.

Des lignes de crédit ont été accordées par la Société pour l'expansion des exportations, organisme officiel du Canada pour le crédit à l'exportation. Cet organisme fournit une assurance-crédit à l'exportation, consent des prêts et offre des garanties et d'autres services financiers aux exportateurs canadiens. En libérant les sociétés canadiennes des inquiétudes relatives aux paiements, elles peuvent, grâce à ces services, envisager des projets d'association avec les entreprises de la région.

La Corporation commerciale canadienne joue aussi un rôle primordial à l'appui des partenariats formés avec des sociétés de cette région. Elle agit en effet comme entrepreneur principal dans la conclusion des marchés de ventes à l'exportation entre fournisseurs canadiens et gouvernements étrangers ou organismes internationaux, quand les deux parties préfèrent que les gouvernements se chargent des transactions.

Conscient que les changements politiques et la réforme économique qui se poursuivent en Europe centrale et en Europe de l'Est auront des répercussions sur les intérêts canadiens, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) a établi un Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est qui s'occupe de coordonner les initiatives des secteurs public et privé. Ce groupe, dont l'objectif est d'appuyer la réforme économique, subventionne des activités telles que :

- la formation et le perfectionnement dans le domaine agricole;
- l'échange de compétences par des organisations non gouvernementales et d'autres organismes du secteur public;
- la formation de gestionnaires d'entreprises et de services techniques;
- la formation de vérificateurs, de statisticiens et de gestionnaires financiers;

■ des études préliminaires de faisabilité sur les possibilités d'investissement canadien dans le contexte de la transition d'une économie dirigée à une économie de marché.

AECEC a récemment créé un nouveau programme — Renaissance Europe de l'Est (REE) — qui vise tout spécialement à aider les exportateurs canadiens à se tailler une place sur ce marché. Le programme tient compte de la nouvelle conjoncture et des conditions changeantes du marché dans cette région particulière ainsi que de l'importance de lui fournir des modèles d'entreprises privées florissantes.

REE assumera en partie certains des coûts suscités par l'expansion des entreprises qui cherchent à pénétrer le marché et à créer de nouvelles formes de relations d'affaires. Son objectif primordial est cependant d'accroître les échanges commerciaux avec cette région. Parmi les marchés admissibles, on compte la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République fédérative tchèque et slovaque, la Roumanie, l'URSS (qui a été suspendue temporairement) et la Yougoslavie.

Les projets approuvés sont ceux qui, de toute évidence, offrent des possibilités d'expansion commerciale et industrielle pour le Canada. Ils doivent aussi être avantageux pour le marché visé et compatibles avec les objectifs

d'établissement d'une économie de marché ainsi que de modernisation de l'industrie nationale et de l'agriculture.

Le Programme de développement des marchés d'exportation offre aux entreprises canadiennes l'aide financière qui leur permettra de s'engager dans des activités de promotion du commerce ou de participer à ces activités, qui doivent obligatoirement avoir trait à la vente à l'exportation. Grâce à ce programme, il est beaucoup plus facile pour les sociétés canadiennes d'effectuer des visites à l'étranger afin de négocier la création de coentreprises et d'autres activités commerciales.

Il existe d'autres programmes conçus ou financés par le gouvernement, dont les missions commerciales, qui stimulent la vente de produits et de services canadiens; les foires commerciales; les visites financées par les gouvernements en vue de découvrir de nouveaux débouchés, de rencontrer d'éventuels agents et distributeurs, d'assister à des colloques et à des conférences; et enfin, le parrainage d'acheteurs étrangers en visite au Canada.

Entre autres initiatives, on peut également citer le Réseau mondial d'information sur les

La société canadienne Partech Lavalin a obtenu des contrats totalisant plus de 500 millions de dollars pour des projets dans le bassin de la mer Caspienne.





exportations (WIN Exports), système international informatisé établissant une liste de fournisseurs. Actuellement, plus de 24 000 entreprises canadiennes y sont inventoriées. WIN constitue un moyen pratique et direct de déterminer précisément, à n'importe quel moment, quels sont les produits canadiens disponibles sur les marchés étrangers.

### Des besoins concordants

Lorsqu'on leur demande de nommer les pays qui offrent le plus de perspectives d'avenir aux exportateurs canadiens, les gens d'affaires citent la région de l'Europe centrale et de l'Est plus souvent que tout autre marché dans le monde.

Les raisons sont évidentes. Les pays de cette région s'ouvrent actuellement à l'entreprise privée, et leur marché a été privé pendant bien des années de la technologie, des produits et des services occidentaux. Selon M. J. Reid Henry, premier secrétaire aux Affaires commerciales de l'ambassade du Canada à Moscou, les ressources de l'industrie canadienne concordent très bien avec les besoins de cette région : « Nous voyons arriver ici des entrepreneurs et des gens d'affaires canadiens comptant parmi les meilleurs et les plus brillants », déclare-t-il.

### La quête de nouveaux débouchés

Les entreprises canadiennes montrent sans aucun doute un grand intérêt pour les débouchés qu'offre la région de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, et elles les exploitent avec dynamisme. En URSS, par exemple, plus de 50 sociétés canadiennes ont signé des accords de coentreprise avec des sociétés soviétiques dans nombre de domaines, soit les pâtes et papiers, les télécommunications, les transports, la technologie marine, la technologie médicale, les micro-ordinateurs, l'énergie, l'amélioration des cheptels, la machinerie industrielle et la construction.



Le directeur général de Newbridge, Alex Volynsky, et son épouse Svetlana sur la Place Rouge à Moscou.

Les ventes de céréales ont grandement dominé les échanges commerciaux entre le Canada et l'Union soviétique depuis la signature historique d'un accord commercial, en 1956, et les premières exportations de la Commission canadienne du blé, en 1963. Mais les ventes à l'Union soviétique augmentent rapidement dans les autres secteurs. Les ventes de produits semi-finis et finis ont augmenté de 65 % au cours de la période allant du milieu de 1989 à 1990, passant de 46 millions à 77 millions de dollars.

Le pétrole et le gaz, le matériel et les services d'exploitation minière, l'agriculture et autres technologies d'infrastructure comptent parmi les secteurs les plus prometteurs pour les entreprises canadiennes qui souhaitent travailler avec des partenaires soviétiques, en raison de la similitude des conditions géoclimatiques dans les deux pays.

Par exemple, les champs de pétrole et de gaz naturel les plus accessibles d'Union soviétique ont tendance à être très acides, comme c'est le cas au Canada. Il s'ensuit qu'un certain nombre d'entreprises canadiennes sont déjà installées dans la région, dont Canadian Fracmaster (systèmes de fracturation de puits de pétrole), Select Oil Tools (matériel de fond de trou), Dreco Ltd. (appareils de

forage) et Farr Canada. La firme de génie-conseil montréalaise Lavalin International, qui jouit d'une renommée mondiale, participe aux projets les plus importants. Grâce à une filiale connue sous le nom de Partech Lavalin, elle a déjà obtenu des contrats représentant plus de 500 millions de dollars pour des projets dans le bassin de la mer Caspienne, et d'autres accords sont en cours de négociation.

L'établissement de liens entre l'industrie aérospatiale soviétique et des sociétés canadiennes devrait donner lieu à des avantages réciproques non négligeables. Une coentreprise canado-soviétique visant la mise en orbite d'un satellite de communications joue un rôle de chef de file dans ce domaine. Ce satellite fournira des services de téléconférence en URSS et diffusera des émissions de télévision dans les chambres d'hôtel de Moscou. Sov Can STAR (Space Trade and Research) appartient à General Discovery Ltd., société canadienne spécialisée dans les coentreprises avec l'Union soviétique, et à Glavcosmos, organisme du gouvernement soviétique qui conçoit, construit et met en orbite les fusées Proton. Plusieurs ministères et organismes des gouvernements canadien et soviétique participent aussi à cette entreprise pour, littéralement, assurer l'envol du projet.

Le Canada peut aussi offrir aux Soviétiques d'énormes connaissances techniques et de nombreux produits dans le domaine des interfaces entre systèmes téléphoniques et informatiques. C'est ce que fait la coentreprise Newbridge Soviet Telekom, qui réunit la société Newbridge Networks Corp., d'Ottawa, et la société des téléphones de Moscou. Son directeur général, M. Alex Volynsky, dont les parents d'origine moscovite ont émigré au Canada quand il était enfant, fait maintenant un séjour de trois ans dans son pays natal pour mettre à exécution un plan de commercialisation ambitieux.

Poursuivant des perspectives à long terme, Newbridge aborde la situation une étape à la fois. « Notre stratégie veut que nous commencions par vendre du matériel, dit M. Volynsky, puis que nous passions au transfert de compétences techniques, à la formation et finalement, à la fabrication sur place. » Après un an, M. Volynsky a vu le chiffre d'affaires grimper à 10 millions de dollars, dont 30 % en devises fortes.

### Les débouchés en Hongrie

À mesure que l'esprit d'entreprise se répand à travers l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, la Hongrie attire de plus en plus l'attention du monde des affaires canadien. En 1989, on constatait que les visites effectuées en Hongrie par des gens d'affaires canadiens avaient augmenté de 80 % par rapport à l'année précédente; en 1990, on notait une nouvelle augmentation de plus de 153 %. Parmi les pays d'Europe centrale et de l'Est, c'est l'ambassade du Canada à Budapest qui reçoit le plus gros volume de demandes d'ordre commercial après celle d'Union soviétique.

La Hongrie a toujours été un petit marché pour le Canada. La valeur des échanges commerciaux bilatéraux a atteint 50,9 millions de dollars en 1989 — les importations de Hongrie, qui se chiffraient à 44,4 millions, surtout en produits finis et manufacturés, dépassaient largement les exportations canadiennes de 6,5 millions. Certaines grandes sociétés canadiennes sont déjà sur place, comme Northern Telecom qui, par l'intermédiaire de sa filiale américaine et d'un partenaire australien, a vendu un central téléphonique numérique à la ville de Szombathely.

Parmi les possibilités les plus intéressantes qui s'offrent aux entreprises canadiennes de travailler avec des partenaires locaux, certaines pourraient se trouver dans des secteurs qui ne sont généralement pas exploités au Canada. Celui de la recherche et du développement est particulièrement actif en Hongrie, et les progrès réalisés dans la fabrication de matériel médical, de produits pharmaceutiques et de logiciel informatique perfectionné laissent présager un marché avantageux pour la production de biens commerciaux.

Les entreprises canadiennes qui auraient besoin d'aide en

recherche et développement pourraient profiter de l'occasion pour se procurer de nouvelles technologies à un prix raisonnable. L'achat ou l'établissement de firmes fondées sur des connaissances en Hongrie, possiblement au moyen de coentreprises, pourrait permettre à des sociétés canadiennes d'avoir accès au marché lucratif d'Europe de l'Ouest en plus de celui de l'Est. Il serait peut-être même possible d'acheter la technologie à des fins de développement et de commercialisation sur le marché nord-américain, ce qu'un expert a décrit comme un « transfert de compétences techniques inversé ». Déjà, Idée International R&D Inc., coentreprise entre Medicor et le partenariat hongro-soviétique Mikromed, s'est établie à Montréal pour y produire du matériel d'analyse médicale.

### Connaissances techniques en gestion

Les exportations canadiennes vers la Pologne n'ont pas été importantes, mais des possibilités intéressantes de participation se dessinent, avec la nouvelle direction que prend ce pays. On a récemment effectué des percées avec la vente de

dispositifs de compression de données, de raccords au réseau de télécommunications, et d'hélicoptères, ce qui laisse présager l'amorce de nouvelles relations commerciales fructueuses.

Comme dans tous les pays de la région, la voie à suivre pour privatiser les sociétés d'État fait l'objet de discussions passionnées en Pologne. Cependant, selon M. Henry Hodakowski, représentant à Varsovie de la société montréalaise Canampol International Management Inc., ce débat a pris des proportions exagérées. Pour les sociétés étrangères comme pour les Polonais, la vraie question n'est pas de savoir qui possède ces entreprises, mais plutôt comment les gérer.

C'est ainsi que M. Hodakowski voit le rôle des Canadiens. Par exemple, Canampol elle-même est composée d'un groupe multidisciplinaire de Canadiens, d'Américains et de Polonais de professions libérales, c'est-à-dire des ingénieurs, des comptables agréés, des avocats et des gestionnaires. La société offre des services de consultation en gestion et de mise en marché aux entreprises désireuses d'exploiter le marché polonais. Elle est idéalement placée pour aider à résoudre des problèmes polonais grâce aux compétences canadiennes.

Pour le moment, les principales exportations canadiennes en République fédérative tchèque et slovaque sont surtout l'amiante, le cuir et les peaux de bovins et, dans une moindre mesure, des pièces de machinerie et des instruments de mesure. Mais l'avenir présente des perspectives beaucoup plus intéressantes pour les exportations à base de connaissances techniques plutôt que de matériaux bruts. Des projets sont actuellement en cours, dont une soumission pour la reconstruction et l'expansion de l'aéroport de Prague, un contrat dans le domaine des télécommunications, la construction

Les gens d'affaires canadiens s'intéressent aux débouchés offerts par la Hongrie.

d'un hôtel trois étoiles et un projet municipal de traitement des eaux usées à Prague.

Le processus de restructuration et de modernisation de l'économie de la République tchèque et slovaque ouvre des débouchés aux sociétés canadiennes oeuvrant dans le domaine des télécommunications, du tourisme, de la protection de l'environnement et de l'énergie. Étant donné que les idées canadiennes influent sur ce processus, des partenariats solides s'établiront certainement entre sociétés tchécoslovaques et canadiennes.

M. Jiri V. Kotas se sert des connaissances qu'il a acquises à l'université Carleton, à Ottawa, pour réaliser un travail très pratique : l'établissement des bases d'un système d'imposition et de services financiers. « Notre objectif est de faire de la République tchèque et slovaque un pays où il est facile d'établir des relations commerciales », indique M. Kotas.

Outre les idées occidentales sur la manière de connaître la prospérité, les préoccupations à l'égard de l'environnement commencent à s'imposer en République fédérative tchèque et slovaque. Une étude de la situation commandée par AEECE à une firme d'experts prévoit que le gouvernement favorisera autant que possible la production intérieure d'une technologie de protection de l'environnement afin de réduire le plus possible les sorties en devise forte. Mais une énorme quantité de matériel et de connaissances techniques devra également être importée des pays de l'Ouest, ce qui ouvre la voie aux entreprises canadiennes prêtes à se montrer souples au sujet des conditions de paiement et disposées à travailler avec des partenaires de cette région.

En fait, cette constatation pourrait servir de principe général s'appliquant à toute l'Europe centrale et de l'Est. Les entreprises canadiennes manifestent déjà un vif intérêt à l'égard d'une coopération avec des partenaires de la région, et le Gouvernement du Canada pour sa part est prêt à relever tous les défis. 🍀



Derek Berwin / The Image Bank

# Les artistes canadiens mettent le cap sur l'est



Ed Ellis

Le 14 juin 1990, le Royal Winnipeg Ballet devenait la première grande compagnie canadienne de danse à présenter un spectacle à Berlin-Est. Avec sa deuxième représentation au Kommsche Opera le jour suivant, elle a eu la distinction d'être aussi la dernière.

« Les choses changeaient radicalement à tous les jours », de dire le directeur de la tournée, Mark Porteous, qui a aussi amené la troupe en Hongrie et en Union soviétique où elle a fait salle comble et obtenu des critiques dithyrambiques.

« En moins de deux semaines le Mur disparaissait, de même que *Checkpoint Charlie*. » Avec le temps, il en a été de même pour l'Allemagne de l'Est comme telle.

L'élimination des obstacles dans ces sociétés autrefois repliées sur elles-mêmes a

permis aux danseurs, aux comédiens, aux cinéastes et aux musiciens d'entrer en contact avec les auditoires et, ce qui est tout aussi important, avec les artistes d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Les échanges ne sont pas encore chose courante, certains obstacles organisationnels demeurant, et la difficulté d'obtenir des devises fortes pour les services offerts signifie que de tels voyages sont rarement rentables. Toutefois, selon plusieurs des Canadiens qui ont fait les efforts nécessaires, lorsque le rideau se lève, la rencontre de l'ancien et du nouveau monde en vaut la peine.

En URSS, le Royal Winnipeg Ballet a choisi de présenter *Roméo et Juliette* sur une musique de Piotr Ilitch

Les danseurs ukrainiens de la troupe *Shumka* du Canada.

Tchaïkovski. Selon M. Porteous, c'était là tout un défi : « C'était un peu comme si on offrait une bonne bouteille de vin aux Français, mais ils ont adoré notre production. Notre style est très différent, le jeu étant plus naturel et réaliste que le mime stylisé des productions russes. Ils ont été abasourdis de constater qu'une troupe aussi petite que la nôtre pouvait produire un ballet intégral. Ils ont l'habitude des compagnies de 100 personnes. Le Bolshoi compte plus de 200 membres je crois. Nous avons 30 danseurs et 20 figurants. »

Un groupe canadien a poussé un peu plus loin le concept de la bonne bouteille. En août 1990, les Ukrainian Shumka Dancers se sont rendus en Ukraine afin de montrer comment les danses originaires de cette région pouvaient être exécutées. La présidente du groupe d'Edmonton, Mme Darka Cherkawsky, avoue avoir éprouvé un certain émoi, mais « la réaction a été phénoménale », ajoute-t-elle.

Les danseurs canado-ukrainiens de deuxième et de troisième génération ont été félicités et remerciés à maintes reprises, non seulement d'avoir conservé leur culture, mais de l'avoir fait évoluer. Mme Cherkawsky explique que l'Ukraine a connu pendant des années un régime autoritaire où toute forme d'expérimentation était mal vue, ce qui a mené à la stagnation de la danse en Ukraine. Ce fut une révélation pour les auditoires de voir la troupe canadienne utiliser les anciennes normes comme point de départ et élaborer une forme de théâtre dansant dans lequel on retrouve une trame, des personnages, des thèmes et de la comédie.

Les 65 membres de la compagnie canadienne sont demeurés en Ukraine pendant 26 jours, mais les répercussions de cette visite se font encore sentir. Le directeur artistique du Ballet de Kiev, qui était présent dans l'auditoire, s'est senti tellement inspiré qu'il prévoit présenter un nouveau ballet basé sur un numéro de la troupe canadienne intitulé *Enchanted Love*. De plus, des danseurs et des chorégraphes ukrainiens se sont rendus à Edmonton afin d'apprendre davantage de la troupe et de lui enseigner certaines danses traditionnelles.

Tout comme le Royal Winnipeg et les Ukrainian Shumka Dancers, Les Ballets Jazz ont été enchantés des salles comblées et des ovations qui ont marqué leur première tournée de quatre semaines en Union soviétique au printemps. Le jazz moderne en est à ses tout débuts en raison des contrôles sévères que l'État a imposés à la culture pendant des années. Les Ballets Jazz, qui sont innovateurs, ont donc été accueillis avec enthousiasme. La directrice générale, Caroline Salbaing affirme qu'à plusieurs endroits la troupe montréalaise était la première compagnie étrangère à présenter un spectacle. Les danseurs ont été particulièrement impressionnés par la coutume qui veut que des membres de l'auditoire montent sur scène pendant les rappels pour remettre des fleurs à leurs interprètes préférés.

L'intérêt immuable de la comédienne vancouveroise Daphne Goldrick pour l'Europe de l'Est remonte à sa première visite à Moscou en 1984, à titre de membre de la Canadian Actors' Equity et de la Fédération internationale des acteurs (FIA). Depuis lors, elle s'est rendue en URSS à trois reprises. L'automne dernier, elle visitait la Bulgarie en tant que membre de la délégation de la FIA.

L'abolition du contrôle sévère exercé par l'État sur la culture a créé, selon M<sup>me</sup> Goldrick, de sérieux problèmes pour les artistes puisque de nombreuses subventions ont aussi été supprimées. Les artistes sont par conséquent mal préparés à l'économie de marché. Ils font donc appel à leurs collègues de l'Occident pour qu'ils les aident à s'adapter.

« Les subventions d'une compagnie théâtrale soviétique de Tachkent, qui étaient de 100 % pour la saison en cours, passaient à 50 % la saison suivante, à 30 % la troisième année, et étaient complètement éliminées par la suite. Les responsables ne savaient pas comment faire face à cette situation. Nous avons entrepris de leur expliquer le fonctionnement du système d'abonnements, où les billets

sont payés à l'avance par les spectateurs. Ils auraient bien aimé que nous puissions rester sur place pour les aider. C'était vraiment bouleversant de constater à quel point ils étaient abandonnés. »

Dans certains cas, les Canadiens offrent un soutien moral et des conseils. Dans d'autres ils font davantage : à Sophia, en Bulgarie, ce fut un choc de constater à quel point l'équipement faisait défaut dans les bureaux de l'union locale des artistes. « On y retrouvait uniquement une ancienne machine à écrire de marque Olivetti et deux très vieux appareils téléphoniques. Trois syndicats canadiens se

interdits par le précédent régime, a depuis reçu la plus grande distinction de son pays d'origine, l'Ordre du Lion blanc, des mains de son ancien collègue, le président Vaclav Havel. Une adaptation d'un roman de M. Skvorecky, *Tank Battalion*, qu'il a écrit après avoir émigré au Canada en 1968, deviendra le premier long métrage produit par le secteur privé en Europe de l'Est en 45 ans. Bonton, une société cinématographique de Prague, formée par un groupe de cinéastes indépendants, produira ce pastiche humoristique du système communiste.

Un autre groupe de Canadiens jouera un rôle important dans

matographique de l'État. Le directeur du studio Barrandov, Vaclav Marhoul, explique que la société canadienne a été choisie parce que les Canadiens ont à la fois l'expérience des affaires et un contexte culturel avec lequel son pays a des affinités.

Les obstacles ayant été éliminés, de plus en plus de Canadiens s'aventurent dans une Europe à laquelle ils n'avaient pas accès. Pour certains, c'est un retour aux sources, pour d'autres une aventure en territoire inconnu. Selon Caroline Salbaing des Ballets Jazz, l'Union soviétique représente de nouveaux marchés pour des com-



Ian Westbury

sont donc engagés à fournir les sommes nécessaires à l'achat d'un ordinateur, d'un système de traitement de textes et d'un télécopieur. »

Pour l'auteur canadien Josef Skvorecky, la levée des restrictions dans son pays d'origine, la République fédérative tchèque et slovaque, s'est traduite par la reconnaissance officielle et l'accolade, alors qu'auparavant cette reconnaissance était clandestine. L'auteur, dont les écrits étaient

la distribution du film lorsqu'il sera terminé. La société Filmline Group Inc. travaille avec le gouvernement tchèque et slovaque à l'élaboration de nouvelles lois en matière de communications qui régiront la classification, la coproduction et la distribution des films dans une économie de marché. L'entreprise de Montréal a aussi conclu une entente pour la promotion, auprès de cinéastes étrangers, du studio Barrandov, le plus important et le plus influent studio ciné-

Les Ballets Jazz : des salles bondées et des ovations debout.

pagnies comme la sienne. Elle ajoute toutefois que l'expérience n'est pas seulement intéressante sur le plan commercial, mais qu'elle est enrichissante pour tous les participants. Daphne Goldrick est d'accord : « On apprend toujours les uns des autres, n'est-ce pas, on ne cesse d'apprendre. »

# Les sports et la coopération internationale avec l'Europe centrale et l'Europe de l'Est

Le sport ajoute une dimension rafraîchissante à la politique étrangère et aux activités de promotion commerciale du Canada en Europe centrale et en Europe de l'Est. Les initiatives connues sous les noms Coéquipiers du monde, l'Expédition transpolaire Canada-URSS ainsi que l'Aventure physiforme sont des exemples d'activités sportives internationales qui, ces dernières années, ont ouvert la voie de la coopération dans différents domaines. Ces activités permettent également au Canada de se faire une place dans le nouveau paysage européen.

Coéquipiers du monde est une entreprise coopérative réunissant l'Association olympique canadienne, la Jeune chambre de commerce du Canada et Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Il s'agit de récupérer et de redistribuer à l'étranger du matériel sportif usagé. Beaucoup de Canadiens peuvent se payer du matériel et des vêtements de sport de première qualité et, chaque année, au moment du grand ménage de printemps et d'automne, ils se débarrassent de matériel de sport réutilisable. Aujourd'hui, ce matériel est trié et ce qui peut être utile est redistribué en Europe centrale et en Europe de l'Est. Grâce à Coéquipiers du monde, des milliers de jeunes Canadiens peuvent maintenant se rapprocher des jeunes de cette région tout en participant activement au recyclage de ressources et à l'essor du sport sur la scène internationale.

En 1988, l'Expédition transpolaire Canada-URSS — un périple de 3 200 kilomètres sur la calotte polaire de l'Arctique entre l'Union soviétique et le Canada — a captivé les



Webber

Canadiens. Pendant leur traversée de l'une des régions les plus inhospitalières, les plus dangereuses et les moins bien connues de la terre, les membres de l'expédition ont effectué des expériences inédites sur le géomagnétisme. Ils ont fait le relevé des modifications subies par l'environnement arctique et évalué leurs répercussions éventuelles. Cette expédition a été un véritable symbole de la coopération et de la bonne entente entre le Canada et l'URSS; elle a également donné à ses commanditaires canadiens la possibilité de faire la promotion de leurs produits et de leurs services en Union soviétique. La plus grande réussite de l'équipe aura été, sans aucun doute, l'instauration de liens d'amitié durables et d'un climat de confiance entre ses 13 membres. En dépit des différences de cultures et de langues, les membres de l'équipe ont réussi à surmonter de dures épreuves pour mener à bien une entreprise héroïque. Cette expédition a été couronnée par de nombreux prix et récompenses, dont le prestigieux Prix international du fair-play décerné par l'UNESCO.

En 1992, le Canada et l'URSS entreprendront une autre expédition vers l'Arctique : le Défi polaire.

En 1992, les chefs de l'expédition, le Canadien Richard Webber et le Soviétique Mikhail Malakov, dirigeront une deuxième expédition arctique, le Défi polaire. Il s'agira cette fois de parcourir 2 200 kilomètres à ski, en faisant l'aller-retour entre l'île Ward Hunt et le Pôle Nord. Ce sera la première expédition aller-retour au Pôle Nord sans soutien aérien, sans réapprovisionnement et sans appareils électroniques de navigation. Encore une fois, des expériences dans les domaines des sciences, de la médecine et de l'environnement aideront à évaluer les effets de la pollution, des variations climatiques, du stress et du froid extrême sur la vie dans le Grand Nord.

L'Aventure physiforme a été un autre point culminant des relations entre le Canada et l'Union soviétique ces dernières années. Il s'agit d'un programme populaire unique destiné à accroître la participation à des activités de conditionnement physique par des

défis entre des villes canadiennes et soviétiques. Ces trois derniers hivers, des villes canadiennes ont été jumelées à des villes soviétiques dans des compétitions amicales et enlevantes de conditionnement physique. Pendant la durée du défi, chaque période d'activité physique de 20 minutes équivaut à un kilomètre d'une course imaginaire dans l'espace.

Depuis la première édition de l'Aventure physiforme, en 1989, plus de 5 millions de Canadiens de 12 villes ont parcouru plus de 23 millions de kilomètres « physiformes ». L'Aventure physiforme a servi de point de départ à d'autres activités de coopération entre les villes jumelées dans les domaines de l'éducation, du sport amateur, des loisirs, des études linguistiques et des affaires. C'est aussi un excellent moyen d'accroître la compréhension mutuelle entre les Canadiens et les Soviétiques.

Pendant longtemps encore, le sport sera un atout diplomatique majeur dans les relations du Canada avec les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. D'autres projets sont en cours : partage avec des responsables locaux de l'expérience canadienne en matière de commercialisation et d'administration des sports; mise sur pied de programmes de conditionnement physique de masse en République fédérative tchèque et slovaque; coopération entre facultés d'éducation physique du Canada et des pays d'Europe de l'Est dans l'élaboration de programmes de télé-éducation. Le sport ouvre des portes et permet de vivre des expériences en commun, pour le bénéfice du Canada et des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. ❖

# LA GUERRE ET LA PAIX : LE CANADA ET LA CRISE DU GOLFE



Vic Johnson / MDN

La libération du Koweït a ouvert un nouveau chapitre dans l'évolution des affaires mondiales, quand les États membres des Nations Unies ont fait bloc pour appliquer les règles du droit international. Depuis longtemps, le Canada apporte son appui à l'ONU, et la crise du golfe Persique a donné un nouveau sens aux principes dont cet organisme s'inspire et aux pouvoirs qu'il détient.

Pendant cette crise, le Canada a joué un rôle actif sur les plans diplomatique, économique et militaire, en contribuant à organiser l'embargo décrété par l'ONU, en aidant les personnes et les pays les plus durement éprouvés par l'agression iraquienne et en envoyant du matériel et du personnel militaires dans le golfe Persique.

Dans les jours et les semaines ayant suivi l'invasion du Koweït par l'Iraq, le Canada a insisté sur le rôle essentiel que les Nations Unies devaient jouer pour que soit trouvée une solution à cette crise. Plus particulièrement, le Canada a incité

les États-Unis à déployer leurs efforts sous l'autorité des Nations Unies, plutôt qu'à réagir d'une façon unilatérale. Il était également fermement convaincu qu'une confrontation armée ne devait avoir lieu qu'une fois épuisées toutes les possibilités de règlement pacifique.

Au cours du dernier semestre de 1990, le Canada occupait une place de choix pour observer la situation et influencer sur le cours des événements, car il siégeait au Conseil de sécurité et participait à l'intense campagne diplomatique menée pour obtenir un retrait pacifique de l'envahisseur du territoire koweïtien. Sur la douzaine de résolutions concernant le Koweït, il en a coparrainé dix.

Il a également pris sans tarder des mesures pratiques pour aider les populations innocentes qui avaient souffert de l'invasion. En août, le Canada a annoncé la création d'un fonds de 75 millions de dollars destiné à fournir une aide humanitaire aux pays de la

région et, notamment, à la Jordanie et à l'Égypte. Il a fourni en outre du personnel et du matériel militaires aux forces de la Coalition en envoyant dans le Golfe trois navires, vingt-six avions de chasse et 2 500 hommes et femmes.

## À la recherche de la paix

Le monde entier a été témoin de l'intensité et de la sincérité avec lesquelles on a cherché une solution pacifique et juste. Il n'y eut jamais de doute quant à la nécessité absolue pour l'Iraq de se retirer du Koweït. Afin d'éviter le recours à la force, de nombreux pays ont fait des propositions et entrepris des initiatives diplomatiques alors que, dans le Golfe, on assistait à une application rigoureuse des sanctions et au déploiement d'une force militaire massive.

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, avait proposé des éléments de solution que le Secrétaire général des Nations Unies,

Les navires canadiens le *Terra Nova*, le *Protecteur* et l'*Athabaskan* dans le Golfe.

M. Perez de Cuellar, avait présentés à Bagdad; il s'agissait notamment de définir un processus destiné à régler le différend opposant l'Iraq au Koweït, de garantir toutes les frontières, en particulier celles de l'Iraq, de s'engager à régler les autres problèmes du Moyen-Orient et, condition essentielle, d'obtenir un retrait complet des troupes iraqiennes.

Le monde sait maintenant que, pas plus que les autres, cette démarche diplomatique n'a abouti, car le gouvernement iraquien a refusé de se conformer aux conditions indiquées.

## Quand la diplomatie échoue

Lorsque la guerre a finalement éclaté, le premier ministre Mulroney a déclaré à la

Chambre des communes : «Ce qui se passe au Koweït a des conséquences directes et importantes pour le Canada. Vu que le Canada est un pays dont la population est relativement peu nombreuse, qu'il a pour voisins deux superpuissances et que sa propre capacité militaire est limitée, il est essentiel pour lui que le droit et l'ordre international soient maintenus... La question qui se pose aux Canadiens et Canadiennes est alors très simple : si Saddam Hussein ne se retire pas paisiblement du Koweït et s'il faut recourir à la force, quelle sera la position du Canada ? À cette simple question sur le bien et le mal, répondrons-nous en continuant d'apporter notre appui à la coalition internationale, ou en nous retirant avec l'espoir que d'autres feront respecter la primauté du droit?»

Malheureusement, on a résolu la crise en recourant à une force écrasante. Les militaires canadiens ont joué un certain rôle dans la libération du Koweït. La victoire, cependant, n'a pas été une garantie de paix et de stabilité dans une région en proie à des troubles depuis des décennies. Si l'invasion du Koweït est le signe d'une contagion latente, ce n'est pas dans les arsenaux du monde que l'on trouvera un remède aux effets durables.

### Le Canada contribue à la reconstruction de la région

Au lendemain de la crise du Golfe, le Canada et le monde ont consacré leurs efforts à la mise en place d'une paix et d'une sécurité durables au Moyen-Orient.

Grâce à la détermination des Nations Unies, la primauté du droit l'a emporté. À présent, on utilise ces mêmes principes et institutions qui ont permis de libérer le Koweït pour façonner une paix véritable et durable dans toute la région. D'importants défis restent à relever. La communauté internationale a fait preuve de détermination face à l'agression militaire. Le travail consistant à créer une région stable et sûre a commencé.

L'étendue des travaux matériels de reconstruction est énorme, mais elle est éclipsée par la nécessité d'instaurer de vastes changements dans tout le Moyen-Orient. Il sera peut-être beaucoup plus aisé de réparer l'infrastructure du Koweït que de susciter la confiance et la tolérance mutuelles parmi les nations du Moyen-Orient.

### La limitation des armements

Il faudra du temps et des efforts pour édifier une paix et une sécurité qui permettront à tous les pays et à tous les peuples de la région de vivre ensemble et de prospérer. Une des clés de la paix au Moyen-Orient et dans le monde réside dans la limitation des armements.

Le premier ministre Mulroney a déclaré : «L'une des grandes leçons qu'il faut tirer de cette guerre, c'est le danger que représente, pour tout le monde, la prolifération des armes conventionnelles et non conventionnelles, des missiles et d'autres systèmes de lancement faisant appel à la haute technologie... Le monde a reçu une leçon très convaincante et il a appris à grands frais combien ces armes sont dangereuses.»

En fait, Ottawa a proposé au Secrétaire général de l'ONU que les Nations Unies convoquent une réunion mondiale au sommet sur les instruments de guerre et les armes de destruction massive. Pour le Canada, la présence d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques dans quelque pays que ce soit constitue une bombe à retardement. L'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déclaré : «L'équilibre de la terreur n'est pas un concept que l'on peut déplacer d'un cadre géographique à l'autre. Dans cette région, la doctrine de la destruction mutuelle assurée se concrétiserait un jour, il n'y a pas à en douter. Les pays exportateurs doivent faire le nécessaire pour rendre plus rigoureuses leurs politiques et leurs pratiques de contrôle des

exportations, notamment en ce qui concerne la technologie des missiles.»

Saddam Hussein s'était adressé aux grandes puissances pour obtenir les armes nécessaires à l'invasion du Koweït, mais il avait cherché à justifier son agression en invoquant les problèmes qui existaient depuis longtemps dans la région. Il est évident que le dirigeant iraquien n'a pas agi comme il l'a fait pour réparer l'injustice dont sont victimes les Palestiniens, ni pour redonner à l'Islam sa dignité, ni pour répondre aux aspirations du Tiers-Monde. Ces problèmes n'ont donc pas disparu.

### Une volonté commune

La fin de la Guerre froide a mis un terme aux divisions qui faisaient tort aux Nations Unies (et au monde). L'ONU a clairement prouvé sa détermination par sa patience et par ses actes. Cette même volonté commune qui a présidé à la libération du Koweït peut à présent aider le Moyen-Orient à réaliser son plein potentiel, tant sur le plan humain que sur

Le ministre du Commerce extérieur M. Michael H. Wilson en mission commerciale dans les États du Golfe.

ceux de la liberté des populations et de la prospérité matérielle.

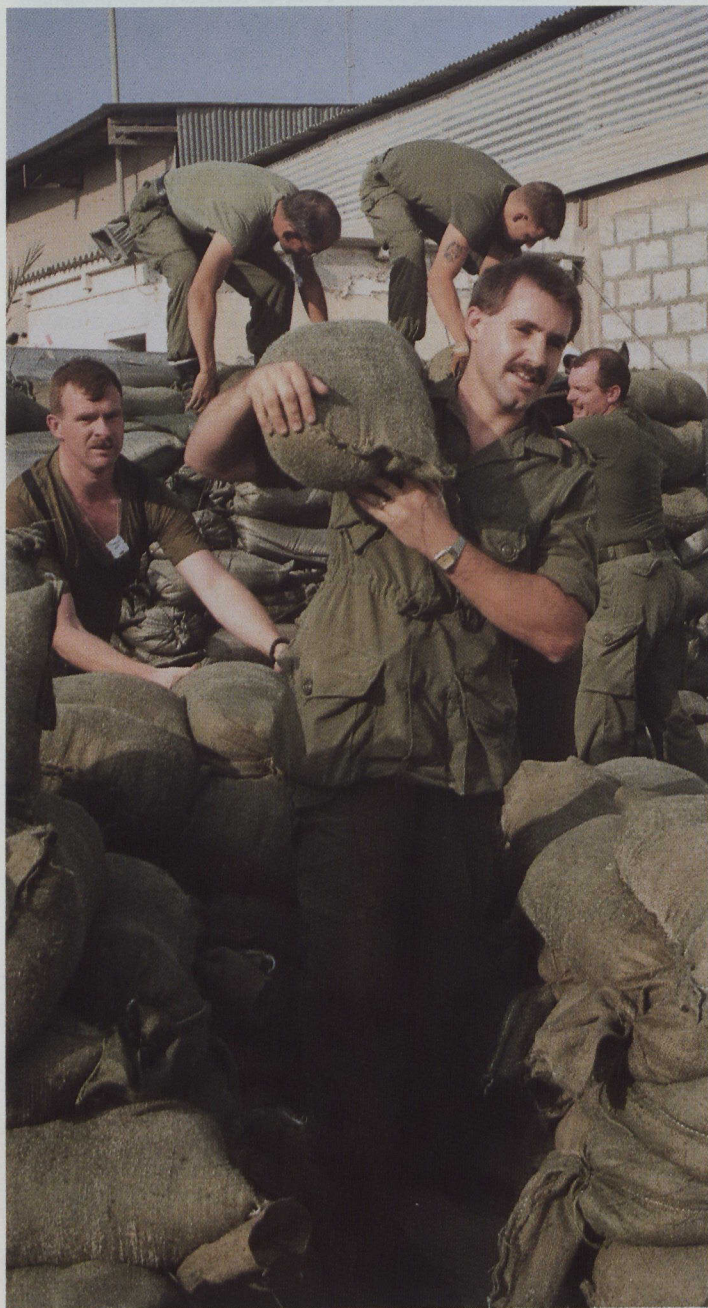
Le Canada est prêt à intervenir dans ce processus quand les conditions le permettront; mais, dans l'immédiat, il doit se fixer comme objectif de maintenir la sécurité et la stabilité dans une région encore fortement armée et toujours en proie à l'hostilité et à la rancœur issues d'un passé récent.

Le Canada possède une réputation enviable pour avoir participé partout dans le monde à des opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies. Même avant l'invasion du Koweït, il y avait au Moyen-Orient des troupes canadiennes qui protégeaient la paix. Aussi louable que soit le maintien de la paix, cependant, ces activités révèlent, de par leur nature même, que les moyens diplomatiques et politiques mis en oeuvre pour résoudre les différends ont échoué.

Comme le ministre Joe Clark le faisait remarquer : «Le maintien de la paix est une chose précieuse..., mais il faut souligner que la capacité de s'interposer entre des combattants qui se sont mis d'accord pour cesser de se battre ne contribue en rien à la dissuasion ni à la possibilité d'arrêter une guerre déjà commencée. Que serait le maintien de la paix dans le Golfe, si personne ne s'était



Michael Sage



dressé contre l'agresseur iraquien? Le maintien de la paix vient après l'établissement de la paix. Il ne la remplace pas.»

### Face à l'avenir

Les années à venir vont mettre à l'épreuve la détermination des Nations Unies, qui vont devoir s'attaquer aux problèmes complexes du Moyen-Orient. La libération du Koweït a montré ce que l'unité permet d'accomplir. C'est une victoire pour les Nations Unies et pour l'ordre mondial, et une victoire en faveur de laquelle le Canada a oeuvré.

Les troupes canadiennes en pleine action.

L'avenir apportera peut-être la paix et la prospérité aux nations du Moyen-Orient, au lieu de la pauvreté et de la guerre. Ce choix appartient dans une large mesure aux peuples de la région et à leurs dirigeants, mais l'ONU a montré qu'elle tenait résolument à ce que chaque nation reste libre de décider de sa destinée sans avoir à subir l'ingérence d'un pays étranger. 🍁

Le Canada a continué à jouer son rôle traditionnel de gardien de la paix lorsqu'il s'est joint à la mission d'observation des Nations Unies en Iraq et au Koweït, UNIKOM, dépêchée dans le golfe Persique en avril dernier. Non seulement le Canada comptait parmi la trentaine de pays qui ont fourni du personnel à UNIKOM, mais son contingent de trois cents soldats était de loin le plus nombreux, représentant un cinquième de la force de 1 440 militaires.

En annonçant la contribution du Canada, l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, a déclaré ce qui suit : «Le Canada a toujours appuyé les efforts déployés par les Nations Unies pour assurer la paix et la sécurité dans la région du golfe Persique. Notre soutien actif de l'ONU durant la crise du Golfe n'a aucunement diminué notre capacité de mener à bien des missions de maintien de la paix.»

M. Clark a constaté avec plaisir qu'UNIKOM était la première force des Nations Unies à inclure des militaires des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ce qui montre que l'ONU s'attaque de plus en plus efficacement aux questions liées à la paix et à la sécurité.

En outre, à la demande des Nations Unies, le Canada a accepté de charger un haut fonctionnaire canadien d'exercer les fonctions de chef adjoint des opérations du personnel auprès d'UNIKOM. Les Canadiens serviront dans la force pour une période maximale d'un an.

Déployée dans une zone démilitarisée qui chevauche la frontière entre l'Iraq et le Koweït, UNIKOM a pour mandat d'empêcher les violations de l'accord de cessez-le-feu, d'observer les éventuelles activités hostiles et de s'assurer qu'aucun soldat ni installation appartenant à l'un ou l'autre des deux pays ne se trouve dans la zone en question. Consciente que la présence d'un grand nombre de mines non explosées et de pièces d'artillerie laissées par la guerre du Golfe compliquait la tâche d'UNIKOM, l'ONU a demandé au gouvernement canadien de fournir une unité de sapeurs qui s'occuperait de déminer la région pour assurer la sécurité des gardiens de la paix.

Il s'agit là d'une tâche que les forces armées canadiennes connaissent bien pour avoir montré aux réfugiés afghans au Pakistan, à la fin de la guerre d'Afghanistan, à repérer et à désamorcer les dispositifs explosifs.

Quelques jours à peine après l'annonce, 250 membres du premier régiment de sapeurs canadiens de Chilliwack, en Colombie-Britannique, ainsi que 50 autres membres des forces canadiennes partaient pour la frontière séparant l'Iraq et le Koweït. La zone démilitarisée est longue d'environ 200 kilomètres et s'étend jusqu'à 10 kilomètres dans le sud de l'Iraq et à jusqu'à cinq kilomètres au Koweït. En plus d'enlever les mines et de démanteler les fortifications, les membres canadiens d'UNIKOM construisent des routes et des installations d'épuration d'eau.



# L Le Canada se met au vert

**E**n décembre dernier, le Canada a annoncé la mise en oeuvre d'un Plan vert destiné à assainir l'environnement. Il s'agit d'un projet de grande envergure qui, selon le gouvernement, ne le cède à aucun autre pour ce qui est d'assurer à tous les Canadiens la pureté de l'air, de l'eau et du sol. Ce Plan engage le gouvernement à faire durer les ressources renouvelables, à protéger les espèces et les espaces exceptionnels du Canada et à préserver l'intégrité du Nord. Le Plan décrit plus d'une centaine d'initiatives allant de la création de cinq nouveaux parcs nationaux d'ici 1996 à la mise en vigueur d'une loi sur l'eau potable.

## Contribution de 10 000 Canadiens

Le Plan vert est le fruit de longues consultations auprès de plus de 10 000 Canadiens qui ont donné leur point de vue sur des questions portant sur l'environnement. Une série d'ateliers ont été organisés dans 17 villes, et 41 séances d'information ont eu lieu un peu partout au Canada. Les participants représentaient les provinces et les territoires, les municipalités, l'industrie, les syndicats, les groupes environnementaux, les jeunes, les autochtones, les professeurs d'université, les organisations religieuses et les citoyens que ces questions préoccupent, et ils ont soumis leurs recommandations au gouvernement. Au terme de ces consultations, le Plan vert a adopté environ 80 % des quelque 500 propositions qui ont été formulées.

De plus, on est loin de mettre un terme aux consultations. Plus tard cette année, les Canadiens seront invités à répondre à un document de travail sur l'utilisation de

mécanismes économiques pour atteindre les objectifs environnementaux. Ce type de consultations visera à définir un ensemble d'indicateurs écologiques nationaux. Par ailleurs, le gouvernement procédera chaque année, en collaboration avec les Canadiens, à un examen du Plan vert afin de veiller à ce qu'il demeure flexible et ouvert aux nouvelles priorités.

## Création de partenariats pour préserver l'environnement

La consultation et la coopération font donc partie intégrante du Plan vert. Reconnaisant que la restauration et la protection de l'environnement est l'affaire de tous les citoyens, le Plan se donne pour but de renforcer les partenariats qui existent au pays en matière d'environnement tout en en créant de nouveaux. Par exemple, on encourage les collectivités, par l'intermédiaire des Partenaires de l'environnement, à prendre part au nettoyage et aux mesures de protection. Le gouvernement aidera les collectivités amérindiennes à élaborer des plans d'action relatifs à l'environnement. Un Conseil consultatif des jeunes Canadiens sur l'environnement et le développement offrira des conseils sur les programmes qui s'adressent à cette tranche de la population, et des organismes écologiques non gouvernementaux (OENG) recevront des fonds supplémentaires pour la coopération et l'échange d'information. De plus, les Canadiens obtiendront, grâce au Plan, des renseignements qui leur permettront de mieux respecter l'environnement dans leur vie quotidienne.

Par ailleurs, on reconnaît que la protection de l'environnement est tributaire de la



Le Canada s'engage à devenir un pays véritablement « protecteur de l'environnement ».

collaboration avec le secteur privé. Il ne peut y avoir d'économie saine dans un environnement détérioré; parallèlement, il n'est pas possible de financer des programmes relatifs à l'environnement en l'absence d'une économie forte. Étant donné le climat économique concurrentiel des années 90, il est essentiel, si l'on veut conserver une marge concurrentielle, de pouvoir participer au marché en pleine expansion des technologies et des services environnementaux, l'un des secteurs de l'économie canadienne dont la croissance est la plus rapide. En fait, l'industrie de l'environnement se chiffre à 250 milliards par an à l'échelle mondiale. Pour l'industrie comme pour les travailleurs, la protection de l'environnement offre autant de possibilités économiques qu'elle soulève de problèmes à résoudre.

Composante du Plan vert destinée à renforcer la collaboration entre le gouvernement et les entreprises, le plan d'action en matière de sciences et de technologies a pour but de faire avancer la recherche et le développement en ce qui concerne les technologies de l'environnement. Entre autres initiatives, ce plan comporte le programme de commercialisation des technologies de l'environnement, dans le cadre duquel le Gouvernement du Canada financera jusqu'à 50 % des projets de démonstration afin d'inciter le secteur privé à y investir du capital de risque.

Les efforts déployés pour sensibiliser le plus grand nombre possible de groupes d'intérêt aux problèmes de l'environnement dépassent les frontières du Canada. Le Plan vert vise en effet à renforcer les associations internationales et les relations bilatérales. À cet effet, il prévoit augmenter les fonds accordés à des institutions internationales telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation météorologique mondiale et l'Organisation maritime internationale. De plus, le Plan met actuellement sur pied un Secrétariat national dont le but est d'aider les Canadiens à participer à la

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui se tiendra au Brésil en 1992.

### Annnonce de projets relatifs au Plan vert

Dans le cadre du Plan vert, le gouvernement a déjà annoncé la mise en oeuvre de nouveaux programmes d'assainissement de quelques-unes des principales voies navigables du Canada. Dans un premier temps, une somme de 25 millions de dollars sera versée à l'Initiative de prévention de la pollution dans les Grands Lacs

Une série de projets seront entrepris sur la côte Atlantique du Canada dans certains sites contaminés des quatre provinces de la région. Là encore, le gouvernement s'attend à ce que la participation locale soit très élevée et que se forment des comités de direction composés d'intervenants de divers secteurs pour chacun des sites. Au financement de 10 millions de dollars du Plan vert s'ajouteront les fonds fournis par d'autres partenaires engagés dans les projets.

Tout cela n'est qu'un début. Le Gouvernement du Canada prévoit annoncer une certaine

En ce qui a trait au sol, l'aspect le plus important du Plan vert porte sur la gestion des déchets. Le Plan national de réduction des déchets, élaboré grâce aux efforts concertés des gouvernements fédéral et provinciaux, des industries et des groupes écologiques, vise à réduire de moitié la production de déchets solides d'ici l'an 2 000.

L'élément central du plan élaboré par le Canada pour l'environnement concerne la préservation des abondantes ressources naturelles du pays. L'exploitation forestière durable, par exemple, sera appuyée par un programme grâce auquel Forêts Canada, en collaboration avec des propriétaires fonciers et des gestionnaires, mettra sur pied huit projets-pilotes dans tout le pays. Ces projets constitueront des « laboratoires vivants représentant les meilleurs exemples de développement durable ».

Le Plan vert prévoit la création d'une nouvelle loi canadienne sur le rendement énergétique, un atout majeur dans la lutte contre le réchauffement de la planète tout autant qu'un avantage concurrentiel pour l'industrie. En outre, un programme auquel participera toute la population et dont le but est de planter 325 millions d'arbres sur une période de cinq ans partout au Canada permettra d'éliminer une partie du gaz carbonique. Le Plan vert comprend d'autres objectifs clés : l'élimination, d'ici 1997, des chlorofluorocarbures, lesquels sont responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone, ainsi que la limitation à 3,2 millions de tonnes d'ici l'an 2 000 des émissions de dioxyde de soufre, responsables des pluies acides.

Le Dr Mostafa Tolba, directeur du Programme des Nations Unies pour l'environnement, a déclaré que le Plan vert élaboré par le Canada constituait un exemple pour le monde entier. Grâce à ce plan de grande envergure pour la protection de l'environnement, le Canada s'est véritablement engagé à devenir un pays soucieux de l'environnement. 🍁



et le Saint-Laurent. D'autres réseaux hydrographiques, tels que le fleuve Fraser, en Colombie-Britannique, les bassins des rivières Rouge et Assiniboine, au Manitoba et en Saskatchewan, ainsi que le bassin de la rivière Athabasca, dans le nord de l'Alberta, feront également l'objet d'études et de plans d'action dans le cadre du Plan vert.

Pour mener à bien l'assainissement des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le gouvernement travaillera en collaboration avec diverses industries, municipalités, entreprises et particuliers. Ces groupes participeront dès le début à l'élaboration de stratégies de prévention pour leurs secteurs respectifs.

d'autres projets relatifs au Plan vert. En plus de la somme de 1,3 milliard de dollars affectés annuellement à l'environnement, 3 milliards de dollars seront versés au Plan vert au cours des six prochaines années.

### Objectifs à long terme du Plan vert

L'un des principaux objectifs du Plan vert consiste à réduire de 40 % d'ici l'an 2 000 les émissions qui causent le *smog*. Pour accélérer encore davantage le processus, on établira un programme « d'échange de droits d'émission », visant à récompenser les entreprises qui réduiront leurs émissions avant la date prévue et à sanctionner celles qui ne respecteront pas l'échéance.

Le 13 mars dernier, le premier ministre Brian Mulroney et le président George Bush signaient, à Ottawa, l'Accord sur la qualité de l'air. Cet accord cherche à résoudre le problème des pluies acides transfrontières et établit un moyen de régler d'autres questions relatives à la qualité de l'air. Cette entente permettra d'améliorer la qualité de l'air et de l'environnement pour les Nord-Américains.

## La menace des pluies acides

Les pluies acides ont causé jusqu'ici des dommages considérables à l'environnement dans le monde entier. Dès les années 70, les scientifiques établissaient un lien entre la mort de poissons dans les lacs et les rivières et les retombées acides provenant des fumées d'usine et des gaz d'échappement des voitures. Certains faits donnent à croire que les populations d'oiseaux aquatiques sont menacées elles aussi et que l'acidité des sols risque de s'accroître. Les pluies acides rongent les immeubles et les monuments et comptent peut-être parmi les causes du dépérissement des forêts. En outre, il existe peut-être un lien entre elles et les troubles respiratoires dont souffrent certaines personnes.

Les pluies acides mettent en danger des ressources comme les pêches, les terres arables et les forêts et causent chaque année jusqu'à un milliard de dollars de dommages au Canada.

Les pluies acides font fi des frontières. Les scientifiques ont établi que les polluants qui les provoquent, soit surtout l'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) émis par les fonderies et les centrales au charbon ainsi que les oxydes d'azote (NOx) provenant de la combustion de carburant et des gaz d'échappement des voitures, sont transportés sur de longues distances. Réduire les émissions acides dans un pays ne suffit pas; en fait, plus de la moitié des dépôts acides observés dans l'est du Canada sont dus à des émissions provenant des États-Unis.

## La lutte aux pluies acides

Les premiers pourparlers officiels sur les pluies acides remontent à 1978. Les efforts menés par la suite pour amener les autorités à reconnaître le problème et à s'y attaquer se sont adressés à trois administrations américaines et cinq gouvernements canadiens successifs.

Il n'a pas été facile de convaincre les États-Unis que l'acidification des lacs et des rivières constituait une menace réelle due aux émissions atmosphériques et que seule une action bilatérale pouvait régler le problème. En fait, au début des années 80, la

question des pluies acides est devenue un important sujet de désaccord entre les deux pays, et la dissemblance des opinions publiques canadienne et américaine à ce sujet s'est révélée considérable. Le terme « pluies acides » est devenu une expression courante au Canada. La communauté scientifique, l'industrie, les groupes de protection de l'environnement, tous les niveaux de gouvernement et le grand public ont collaboré étroitement en vue de mettre fin aux pluies acides.

Il a fallu attendre 1990 pour que les États-Unis adoptent des mesures législatives semblables. Les modifications au *Clean Air Act* signées par le président Bush le 15 novembre comprennent des dispositions visant à réduire les émissions d'anhydride sulfureux de dix millions de tonnes chaque année d'ici l'an

vernement fédéral et les sept provinces les plus à l'est ont convenu en 1985 de mettre sur pied le Programme de lutte contre les pluies acides. Cette initiative commune vise à réduire de 50 % les émissions totales d'anhydride sulfureux dans ces sept provinces d'ici 1994.

Il a fallu attendre 1990 pour que les États-Unis adoptent des mesures législatives semblables. Les modifications au *Clean Air Act* signées par le président Bush le 15 novembre comprennent des dispositions visant à réduire les émissions d'anhydride sulfureux de dix millions de tonnes chaque année d'ici l'an

effets de ses émissions polluantes sur l'autre. La première annexe de l'Accord établit un calendrier de réduction des émissions qui causent les plus acides. Elle impose aux deux pays un plafond permanent pour leurs émissions d'anhydride sulfureux, soit 13,3 millions de tonnes pour les États-Unis et 3,2 millions de tonnes pour le Canada. Elle porte également sur les émissions d'oxydes d'azote des usines et des centrales, établissant un calendrier de réduction échelonné sur les dix prochaines années.

Une deuxième annexe porte sur l'exécution de recherches et



BPM / Bill McCarthy

question des pluies acides est devenue un important sujet de désaccord entre les deux pays, et la dissemblance des opinions publiques canadienne et américaine à ce sujet s'est révélée considérable. Le terme « pluies acides » est devenu une expression courante au Canada. La communauté scientifique, l'industrie, les groupes de protection de l'environnement, tous les niveaux de gouvernement et le grand public ont collaboré étroitement en vue de mettre fin aux pluies acides.

Lorsqu'il est apparu que les décideurs et les industriels américains ne s'entendaient pas sur la nécessité de réduire les émissions, l'opinion politique canadienne s'est modifiée. Au lieu d'attendre que les États-Unis s'engagent à réduire leurs émissions polluantes pour prendre des mesures, le gou-

2000. Cette initiative ouvrait la voie à la conclusion d'un accord entre les États-Unis et le Canada sur les pluies acides.

## L'Accord

En vertu de l'Accord sur la qualité de l'air, les deux pays doivent réduire leurs émissions d'anhydride sulfureux puis appliquer des plafonds permanents. Le respect des engagements fera l'objet d'une surveillance publique sous les auspices de la Commission mixte internationale. Ils s'engagent chacun à notifier l'autre pays à l'avance de toute activité qui pourrait nuire à la qualité de l'air. En outre, l'Accord prévoit un mécanisme de règlement des éventuels différends. Il s'agit d'une entente de bon voisinage qui codifie le principe selon lequel chacun des deux pays est responsable des

Le premier ministre Brian Mulroney (à gauche) et le président George Bush s'attaquent aux pluies acides.

d'activités de surveillance communes au Canada et aux États-Unis. D'autres annexes s'ajouteront à l'Accord à mesure que seront abordés d'autres problèmes de pollution atmosphérique transfrontière comme le *smog* et la présence de substances toxiques dans l'air.

Les scientifiques estiment que la réduction des émissions d'anhydride sulfureux décrite dans l'Accord mettra fin aux dommages causés par les pluies acides au Canada. Cet accord est une réussite qui montre comment la détermination, la coopération, la diplomatie et la simple persévérance peuvent venir à bout de graves problèmes environnementaux.

# L'Europe de 1992 : Incidences pour le Canada

Les entreprises canadiennes n'ont jamais manifesté autant d'intérêt à nouer des relations d'affaires avec des partenaires de la Communauté européenne (CE) qu'elles ne le font actuellement. Leur intérêt s'appuie sur leur conscience aiguë de la nécessité de faire face à l'émergence d'un marché européen unifié en 1992 en collaborant avec des entreprises européennes à l'établissement de coentreprises, d'alliances stratégiques, de programmes de transfert de technologie et de projets d'investissements connexes.

L'Europe de 1992 est à prime abord une initiative interne visant à faire table rase des derniers obstacles à la libre circulation des biens, des capitaux et des services ainsi que des gens, avec l'objectif de faire de la CE un véritable marché commun. Mais 1992 a des conséquences qui transcendent de très loin les frontières de l'Europe et qui posent des défis et créent des possibilités considérables pour les entreprises canadiennes.

L'avènement de 1992 permettra aux entreprises canadiennes d'accéder plus facilement aux marchés de tous les États membres de la CE, mais peut-être au prix d'un accroissement des investissements liés à leur présence sur les marchés européens, ou de la conclusion d'alliances stratégiques permettant de bénéficier pleinement des nouvelles règles. Le marché unifié créera de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes, notamment dans les télécommunications, mais avivra également la concurrence en Europe, dans les pays tiers et sur le marché intérieur canadien même.

Plus de 200 000 emplois au Canada sont tributaires des échanges commerciaux avec



The Image Bank

l'Europe de l'Ouest. Les exportations canadiennes vers la CE en 1988 se sont élevées à 10,7 milliards de dollars. Ces échanges ont progressé de 18 % annuellement au cours des deux dernières années, ce qui fait de cette destination l'un des marchés extérieurs du Canada dont l'expansion est la plus rapide. Le maintien de liens économiques solides avec son second plus important partenaire d'affaires après les États-Unis, constitue donc un enjeu essentiel pour le Canada. Les relations économiques globales entre la CE et le Canada sont très saines en dépit de certains différends touchant l'agriculture et les pêches. En fait, le Canada est le seul pays non européen à avoir ratifié un accord cadre de coopération commerciale et économique avec la Communauté européenne. L'Accord, paraphé en 1976, encourage la coopération industrielle en matière d'investissements, de coentreprises, de consortiums, d'accords de licences, de transfert de technologie et de coopération scientifique.

## Promotion des intérêts canadiens

Prenant appui sur ces fondements solides, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) a affiné et accru ses programmes d'aide et d'orientation à l'intention du milieu des affaires. En second lieu, de nouveaux éléments d'importance ont été ajoutés aux programmes en vigueur.

Afin d'aider les entreprises canadiennes à évaluer les conséquences de l'Europe de 1992, AECEC a parrainé une série d'études destinées à prévoir la manière dont évoluera le marché de la CE, et ses conséquences pour douze industries canadiennes. AECEC, en collaboration avec les administrations provinciales, parraine également une série de conférences dans tout le Canada sur l'Europe de 1992, qui font appel à des experts de grande renommée des secteurs publics et privés canadiens et européens.

AECEC apporte en outre un soutien aux entreprises canadiennes dans l'établissement du type de rapports avec des entreprises de la CE qui seront profitables aux deux parties.

Cette aide est fournie sous l'auspice du programme Horizon Le Monde, un ensemble d'initiatives échelonnées sur cinq ans et dotées d'un budget de 93,6 millions de dollars, qui visent à décupler la capacité du Canada à commercer avec la CE et d'autres marchés partout dans le monde.

Les secteurs européens de l'aérospatiale, de l'automobile, de la biotechnologie, de l'environnement, des services financiers, des aliments et boissons ainsi que des technologies liées à l'information, ont tous été identifiés comme des secteurs prometteurs pour les entreprises canadiennes qui désirent accroître leurs activités en sol européen. La recherche de partenaires clés dans ces secteurs d'activité est particulièrement indiquée pour les entreprises canadiennes de petite et moyenne taille qui ne disposent pas des moyens pour mettre en oeuvre un plan stratégique de prises de participations multiples. AECEC incite ces entreprises à rechercher au sein de la CE un partenaire qui leur convient, avec qui elles puissent collaborer à long terme à l'établissement d'ententes de distribution réciproque pour la pénétration des marchés (dans le cas de produits complémentaires) et d'ententes sur la fabrication en commun de biens, et à concorder leurs efforts dans la conquête de marchés tiers.

## Sciences et technologie

Le genre d'alliance entre la CE et le Canada qui connaît le plus de succès comprend l'échange de technologie et de compétence. AECEC apporte, en outre, un appui aux efforts faits par les entreprises et les organismes de recherche dans leur quête des moyens scientifiques et technologiques les plus

développés qui soient, et leur rapatriement au Canada à des fins de développement.

Le Canada dispose de conseillers scientifiques et techniques en poste en Europe, dont la mission est d'aider les entreprises canadiennes et les organismes de recherche à établir des relations à l'étranger. Sept agents de développement technologique sont également en poste en Europe de l'Ouest dans le but d'aider à déterminer quelles sont les technologies recherchées par les entreprises. Un soutien financier est également offert aux entreprises canadiennes dans le cadre du Programme d'apports technologiques (PAT), qui assure la prise en charge d'une partie des frais de déplacement des représentants d'entreprises qui prennent part à des missions afin d'explorer les possibilités de développement ou d'échanges en matière de technologie.

La coopération internationale en matière de sciences et technologie bénéficie des accords généraux entre le Canada, la France, la Belgique et l'Allemagne, qui définissent les cadres de la coopération. Des accords moins formels avec le Royaume-Uni et la Norvège, ainsi que des ententes sectorielles plus limitées en matière de sciences et technologie ont été conclus entre des organismes gouvernementaux, tant au niveau fédéral que provincial, et des organismes correspondants outre-mer.

## Développement des investissements

Les investissements constituent désormais le fer de lance du progrès technologique et des échanges au niveau international. Le projet d'intégration européenne, en particulier, a pavé la voie à toute une série de fusions et d'acquisitions impliquant des entreprises de la CE en quête d'économies d'échelle, et des entreprises canadiennes ainsi que d'autres firmes hors de la CE désirant s'assurer une position stratégique au sein du marché unifié.

Le Canada réagit en multipliant ses initiatives pour accroître ses

investissements dans la CE, en misant sur un avantage déterminant: son accès au marché nord-américain attribuable à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le Canada doit faire clairement la preuve aux gens d'affaires européens des avantages qu'il comporte comme lieu d'implantation pouvant servir de pivot pour desservir les marchés nord-américain et mondiaux.

Le Programme d'investissements Horizon Le Monde (PIHLM) vise à aider l'industrie canadienne à tirer profit des nouvelles possibilités d'investissement engendrées par l'intégration économique de l'Europe de l'Ouest. Le programme est conçu précisément pour appuyer des initiatives ciblées de promotion des investissements visant à attirer au Canada des investissements à fort contenu technologique en provenance de cette région.

Le PIHLM donnera priorité aux projets qui répondent aux besoins en investissements des industries canadiennes, qui ciblent des entreprises et marchés spécifiques à l'étranger susceptibles de combler ces besoins, et qui établissent des partenariats entre des entreprises canadiennes et des firmes dotées des moyens pour atteindre ces objectifs. Des sociétés européennes à la recherche d'entreprises canadiennes comme partenaires seraient avisées de participer à des foires commerciales locales; grâce à Horizon Le Monde, le programme des foires commerciales et des missions en Europe d'AECEC a été élargi et amélioré en vue d'accroître le nombre d'entreprises canadiennes actives sur le marché européen.

Le Programme d'aide aux nouveaux exportateurs sur les marchés étrangers (NEXOS) vise à rejoindre les exportateurs dont la présence est nouvelle sur le marché de la CE. Il a pour but de leur communiquer suffisamment d'information sur la façon de faire des affaires sur un marché européen spécifique, leur permettant de prendre une décision avisée sur la meilleure façon d'aborder le marché européen, ou de déterminer s'il est souhaitable d'y poursuivre

des efforts de vente. Les missions de NEXOS comportent normalement la visite d'un important salon européen du commerce spécialisé dans un secteur d'activité particulier.

## Création d'une nouvelle Europe

La création d'un marché unifié n'est bien sûr qu'une étape du

Quarante et un pays et organismes assurent l'actionariat de la Banque, dont le capital souscrit initial s'élève à 10 milliards d'unités monétaires européennes (Écu), soit 14 milliards de dollars canadiens. Le Canada, dont la participation s'élève à 3,4 %

Le siège de la CE à Bruxelles.



Weinberg Clark / The Image Bank

projet plus vaste qui vise à créer une nouvelle Europe. Non seulement le Canada manifeste un très vif intérêt à l'égard de 1992, mais il est en outre un participant actif en vue de la mise sur pied d'une nouvelle infrastructure économique englobant également l'Europe de l'Est.

Après plus de 18 mois de planification, étape à laquelle le Canada a été largement associé, la rencontre inaugurale (du 15 au 17 avril 1991) du Bureau des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) tenue à Londres, lieu de son siège social, a souligné le début des opérations de l'institution.

La BERD doit favoriser la transformation des économies à planification centrale d'Europe de l'Est en systèmes de marché libre et apporter un soutien au développement du secteur privé dans ces pays.

des actions, se classe au huitième rang pour sa contribution, qui lui assure ainsi un siège au Bureau des gouverneurs.

Plus tôt au cours de l'année, au moment de dévoiler la participation du Canada au sein de la Banque, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, M. Michael H. Wilson, affirmait que «la participation du Canada dans cette banque contribuera à accroître l'accès des entreprises canadiennes aux débouchés dans cette Nouvelle Europe, qui comptera comme une puissance dynamique sur la scène mondiale. En tant que grand pays commerçant, le Canada ne peut se permettre de passer à côté des possibilités suscitées par ces développements». 🍁

# AUTONOMIE 92

Le Canada a ses héros. Soldats et hommes d'État, athlètes et musiciens, ils excitent l'imagination. Deux d'entre eux font toutefois partie d'un groupe qui n'est habituellement pas associé à l'héroïsme – les personnes handicapées. Unijambiste, Terry Fox a conquis le cœur des Canadiens en entreprenant de traverser le pays à la course à pied afin de recueillir des fonds pour la lutte contre le cancer, maladie qui allait l'emporter avant qu'il puisse terminer son marathon de l'espoir. Rick Hansen a montré ce que les personnes handicapées peuvent réaliser en effectuant en fauteuil roulant une périple de deux ans qui lui a fait parcourir 40 000 kilomètres dans 34 pays.

En avril 1992, le Canada fera fond sur cet héritage en accueillant Autonomie 92, congrès et salon international sur les handicaps qui couronnera la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées. Cette manifestation, qui aura lieu du 22 au 25 avril, attirera plus de 7 000 délégués au magnifique Centre des congrès de Vancouver, dont l'aspect évoque un navire surmonté de cinq immenses voiles. Il s'agira de la plus importante rencontre du genre jamais tenue en Amérique du Nord. Elle réunira des personnes handicapées, des décideurs, des éducateurs, des employeurs et des représentants des industries de services.

Rick Hansen était tout désigné pour présider Autonomie 92, dont il décrit ainsi les objectifs : « Nous voulons d'abord susciter des changements positifs pour faire en sorte que les personnes handicapées puissent participer pleinement à la vie de la collectivité. Nous voulons aussi favoriser l'échange d'idées, de connaissances et

de technologies afin de promouvoir l'autonomie des personnes handicapées ».

Cette initiative ambitieuse est menée par la société provinciale B.C. Pavilion Corporation avec la participation entière des groupes de personnes handicapées du Canada et



Brian Willer

d'autres pays. Le comité consultatif international comprend des membres de la région Asie-Pacifique, de l'Afrique, de l'Europe et des États-Unis. Un vaste éventail de groupes de personnes handicapées y sont représentés, ce qui assurera l'examen des questions relatives à divers types de déficience. Les besoins des personnes âgées seront pris en compte dans tous les aspects de la rencontre, étant donné que le vieillissement de la population entraînera une augmentation du nombre de cas de déficience visuelle, de déficience auditive et de mobilité réduite.

Le congrès réunira quelque 2 700 délégués de 80 pays – dont certaines des autorités mondiales dans le domaine des déficiences physiques – qui examineront plus de 200 exposés axés sur le thème de l'autonomie des personnes handicapées. Les participants s'emploieront entre autres à

milieu de travail et d'une salle de classe entièrement accessibles, de magasins et de moyens de transport. L'aire d'exposition comme telle comprendra de larges allées où pourront circuler les fauteuils roulants ainsi que des tapis en relief et des panneaux aux messages imprimés en grosses lettres et

déterminer comment les personnes handicapées peuvent influencer sur l'élaboration des politiques sociales, demeurer autonomes tant économiquement que dans leur existence quotidienne et participer en tant que citoyens à part entière à la vie de leur collectivité.

Le salon, qui comprendra 277 stands répartis sur une superficie de 6 500 m<sup>2</sup>, mettra en évidence les produits destinés à améliorer la vie des personnes handicapées. De part et d'autre de l'allée centrale, appelée Rue de l'indépendance, les visiteurs pourront examiner des modèles d'une maison sans barrières, d'un

Rick Hansen démontre pour de bon les capacités que possède la personne handicapée.

en braille pour les malvoyants. En outre, des guides seront à la disposition des délégués.

Le Canada est fier d'accueillir cette importante manifestation visant à célébrer une nouvelle ère d'autonomie pour les personnes handicapées. La société canadienne reconnaît de plus en plus que tous ses membres ont le droit de participer activement à la vie de la collectivité et de donner toute leur mesure. Terry Fox et Rick Hansen continuent d'inspirer. ✦

# La constitution canadienne : une orientation pour l'avenir

« Une solution à la recherche d'un problème » – Voilà en quels termes un observateur européen a décrit le débat constitutionnel qui se déroule actuellement au Canada. En fait, le système fédéral canadien a souvent été cité en exemple à l'étranger, où il est considéré comme un modèle de régime démocratique qui tient compte de la diversité des régions du pays.

Toutefois, les événements politiques des vingt dernières années ainsi que les sondages menés récemment montrent que les Canadiens eux-mêmes estiment qu'il est temps de modifier la constitution de leur pays. La répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces remonte au premier document constitutionnel du Canada, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867). Or, à l'approche du vingt-et-unième siècle, le Canada et le monde font face à des défis et à des réalités tout à fait différents de ceux qui préoccupaient les pères de la confédération, il y a plus d'un siècle.

Maintenant qu'il est parvenu à maturité, le Canada tourne son attention vers des questions cruciales comme la juste répartition des pouvoirs fédéraux et provinciaux dans une société technologique complexe, les besoins et le rôle de la seule province à majorité francophone, le Québec, la réforme du Sénat et l'autonomie politique des autochtones.

Les derniers rebondissements de la saga constitutionnelle découlent surtout du fait qu'une proposition énoncée en 1987, l'Accord du lac Meech, n'a pas été ratifiée par toutes les provinces dans le délai obligatoire de trois ans. Un grand nombre de raisons complexes expliquent cet échec, mais selon certains observa-

teurs, il faut l'attribuer en partie au fait que le public n'a guère participé à l'élaboration de l'Accord, qui a été négocié surtout par le premier ministre fédéral et ses dix homologues provinciaux. Bien que l'Accord ait fait l'objet d'un débat public au Parlement, beaucoup de Canadiens ont manifesté le désir de jouer un rôle plus actif dans l'élaboration d'une nouvelle constitution pour leur

tout le pays pour recueillir les vues de milliers de citoyens sur les modifications à apporter à la constitution, mais aussi sur des questions comme l'environnement, les droits autochtones,

M. Joe Clark, ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est maintenant ministre chargé des Affaires constitutionnelles.



pays. Le premier ministre Brian Mulroney y a fait allusion en juin 1990 dans une allocution télévisée partout au pays. « Dans les mois et les années à venir, nous devons trouver ensemble des moyens de concilier la nécessité de faire participer la population et d'agir de façon démocratique avec les contraintes juridiques maintenant enchâssées dans la Constitution », a-t-il dit.

Depuis, tant le gouvernement fédéral que les provinces ont établi divers comités et commissions pour consulter les Canadiens sur la nature et l'étendue des changements constitutionnels nécessaires. Parmi les initiatives les plus originales, citons la création du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada par le Premier ministre en novembre 1990. Les 12 commissaires – des Canadiens éminents représentant divers domaines et professions – ont voyagé dans

le bilinguisme et le multiculturalisme. En outre, le Premier ministre a chargé un comité spécial mixte du Parlement d'étudier le processus d'amendement de la constitution.

Les provinces, notamment le Québec, se sont employées elles aussi à sonder leurs citoyens et à les encourager à participer à l'examen de la question. En janvier 1991, le Parti libéral du Québec publiait un rapport sur sa vision de l'avenir du Québec et du Canada, tandis qu'un groupe spécial non partisan – la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec – présentait son rapport en mars 1991 après avoir mené de vastes consultations dans toute la province. L'Ontario et l'Alberta ont mis sur pied elles aussi des comités constitutionnels.

Le 21 avril dernier, le premier ministre Mulroney remaniait son Cabinet et, reconnaissant l'importance des questions

constitutionnelles pour les Canadiens, nommait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark – un des ministres fédéraux les plus anciens et les plus respectés – président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles. Trois semaines plus tard, dans le discours du Trône (qui décrit les plans et priorités du gouvernement), le gouvernement a de nouveau mis l'accent sur la constitution en annonçant qu'il élaborerait une série de propositions concernant les pouvoirs fédéraux et provinciaux ainsi que les institutions nationales. Il a fait savoir également qu'un Comité parlementaire mixte commencerait à consulter les Canadiens sur ces propositions en septembre 1991.

Ces consultations et études se sont succédées à un rythme accéléré, et beaucoup des groupes en question – dont le Forum des citoyens, le Comité mixte du Parlement et le Comité constitutionnel de l'Alberta – viennent à peine de présenter leurs rapports au moment où le Canada célèbre son 124<sup>e</sup> anniversaire, le 1<sup>er</sup> juillet.

Dans un discours qu'il a prononcé à la Chambre des communes le 15 mai, le premier ministre Mulroney a expliqué en ces mots le défi posé par la refonte de la constitution : « Nous devons donc trouver d'autres moyens pour assumer l'interdépendance du fédéral et des provinces. Le fédéralisme constitue le juste milieu entre l'autorité centrale nécessaire et la décentralisation voulue pour satisfaire les aspirations locales... Il ne s'agira pas de rejeter notre fédération mais plutôt d'y rétablir l'équilibre ».

À l'approche du 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada, le gouvernement s'emploie à trouver cet équilibre. En outre, il a annoncé qu'il déposerait un projet de loi visant à permettre à tous les Canadiens de participer au processus de réforme constitutionnelle. ♦

## Un nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Le récent remaniement ministériel nous a donné un nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures. M<sup>me</sup> Barbara McDougall, auparavant ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a assumé le portefeuille des Affaires extérieures en remplacement du très honorable Joe Clark, qui a occupé ce poste pendant six ans et demi, soit plus longtemps que tout autre ministre depuis le très honorable Lester B. Pearson. En juin 1986, elle était nommée ministre d'État à la Privatisation et ministre responsable de la Condition féminine, poste qu'elle a occupé jusqu'en février 1990.

En août 1986, M<sup>me</sup> McDougall assumait la responsabilité des Affaires réglementaires et, à ce titre, a apporté des réformes au processus réglementaire du gouvernement.

M<sup>me</sup> McDougall a occupé, de 1988 à avril 1991, le poste de ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Pendant cette période, elle a introduit d'importantes réformes à la Loi sur l'assurance-chômage, a élaboré la Stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre, a créé la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'œuvre et a présenté le premier plan quinquennal du Canada en matière d'immigration et de réfugiés.

Avant d'être élue en 1984, M<sup>me</sup> McDougall a connu une carrière remarquable dans le secteur financier à Vancouver,

Edmonton et Toronto. De 1982 à 1984, M<sup>me</sup> McDougall a été directrice exécutive du Conseil canadien des analystes financiers. M<sup>me</sup> McDougall possède en outre une vaste expérience du journalisme, acquise en tant que chroniqueuse des pages financières de revues nationales et par sa participation à des émissions à la télévision canadienne.

M. Clark est maintenant président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles. Les efforts de M. Clark pour trouver une solution diplomatique à la crise du golfe Persique ont été fort remarquables au pays et à l'étranger.

Parmi les autres changements dans les postes clés du Cabinet, notons que M. Michael H. Wilson — le ministre des Finances qui a occupé le plus longtemps ce poste au Canada — s'est vu confier la responsabilité combinée du ministère de l'Industrie des Sciences et de la Technologie, et de celui du Commerce extérieur.

M. Wilson représente le Canada aux négociations sur le libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Le vice-premier ministre, M. Don Mazankowski, est le nouveau ministre des Finances.

## Flanola?



Grant V. Paint / The Image Bank

Même s'ils ne peuvent nager ou vivre sous l'eau, certains plants de canola pourraient bientôt avoir quelque chose en commun avec le flet, une espèce de poisson peuplant les eaux glaciales de l'Atlantique Nord. Le flet possède un gène qui l'empêche de geler. Une équipe de chercheurs canadiens espère transplanter ce gène anti-gel dans le plant de canola, un oléagineux qui est souvent endommagé par les gels imprévus.

Les scientifiques savent depuis des années que le flet sécrète une protéine antigél pendant l'hiver. MM. Adrian Cutler, Mohammed Saleem et Fawzy George, des chercheurs du Plant Biotechnology Institute de Saskatoon (Saskatchewan) se sont demandé si la même protéine pourrait faire son travail sur des plantes.

Les premières expériences ont montré que, lorsque la protéine pénètre les feuilles du plant de canola, la température à laquelle le plant gèle est abaissée

Le canola : un oléagineux souvent endommagé par les gels imprévus.

de 1,8 degré Celsius. Les chercheurs ont par la suite découvert que le gène antigél du flet, lorsqu'on l'introduit dans le plant, amène ce dernier à fabriquer sa propre protéine antigél.

La culture du canola rapporte plus de 900 millions \$ à nos provinces de l'Ouest, et tout effort pour empêcher les dommages causés par les gels du printemps ou de l'automne est certes fort utile. M. Cutler affirme que la technologie peut réduire le problème du gel sans produire d'effets toxiques et sans modifier le goût du plant.

Le travail de l'équipe est en fait prometteur pour d'autres cultures comme celle des agrumes de la Floride. Selon M. George, toutes les possibilités sont ouvertes; presque toutes les cultures sensibles au gel pourraient profiter de notre travail.



**L**e Canada s'ouvrira de nouvelles possibilités économiques s'il réussit à négocier un nouvel accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis. En février dernier, le gouvernement a décidé de prendre part aux négociations visant à créer un grand marché nord-américain de 360 millions de consommateurs. Du point de vue du Canada, l'accord commercial proposé permettra aux trois pays de mieux affronter la dure concurrence qui se livre dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.

Cette initiative de négociation d'un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) montre nettement l'engagement de longue date du Canada envers l'internationalisme. Loin de rechercher un arrangement commercial de nature protectionniste, nos négociateurs défendront, pendant la négociation de l'ALENA, l'objectif d'ouverture des marchés que le Canada poursuit dans les Négociations

commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round. Le Canada, convaincu des avantages que présente l'élimination des barrières au commerce mondial, défendra cet objectif chaque fois qu'il aura une chance d'être réalisé. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre pays a accepté de participer à ces négociations avec le Mexique et les États-Unis.

À la fin d'avril, dans son premier discours à titre de ministre du Commerce extérieur, M. Michael H. Wilson a déclaré que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), les NCM et les discussions sur un accord de libre-échange nord-américain «sont des initiatives complémentaires qui découlent de la même réalité, de la même logique, du même besoin d'accès à des marchés vastes pouvant renforcer notre compétitivité et accroître notre prospérité».

La décision de participer aux négociations n'a pas été prise sans que le gouvernement examine les possibilités qu'offrirait un ALENA. On s'attend à ce qu'un tel accord nous donne trois grands avantages. Premièrement, il permettra à l'industrie canadienne d'être plus concurrentielle en Amérique du Nord et ailleurs. Un marché plus vaste nous permettra de réaliser de nouvelles économies d'échelle et de nous spécialiser. Deuxièmement, il ouvrira le marché mexicain à l'industrie canadienne. Notre commerce bilatéral avec le Mexique n'est pour le moment pas très important, ne représentant qu'un peu plus de 2 milliards \$, mais le marché mexi-

Le président du Mexique M. Carlos Salinas (à gauche) et le premier ministre Brian Mulroney à la Chambre des communes du Canada.

cain devrait s'accroître en raison des solides mesures de libéralisation du marché mises en oeuvre par le gouvernement du président Salinas. Enfin, un ALENA permettra au Canada de continuer d'intéresser davantage les investisseurs. Ceux qui investissent au Canada auront automatiquement accès aux trois marchés du continent.

En défendant l'accord proposé, M. Wilson a dit que la capacité commerciale d'une économie dépend de sa compétitivité et que la réussite sur les marchés hautement concurrentiels du monde encourage la mise en place de règles pour renforcer l'économie nationale. Si elles aboutissent, les négociations sur le libre-échange nord-américain auront grandement contribué à renforcer la compétitivité de l'économie canadienne.

### Un lauréat du Prix Nobel

**M.** Richard Edward Taylor, né à Medicine Hat (Alberta) est devenu le premier Albertain et le sixième Canadien à remporter un Prix Nobel.

Le Prix Nobel de physique de M. Taylor sera partagé avec deux autres physiciens pour souligner leur travail sur une série d'expériences historiques menées entre 1967 et 1973 à l'université Stanford de Californie. Les expériences ont prouvé que la matière est composée de particules élémentaires appelées quarks.

La découverte n'a cessé de prendre de l'importance, et est maintenant considérée comme la plus importante percée du 20<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la physique subatomique.



Bill McCarthy / BPM



Sur un fond de musique symphonique, de fumée et de lasers, le Canadair Aerospace Group a présenté son nouvel avion de transport régional à réaction (appelé *Regional Jet* ou RJ) au début du printemps, confiant que le produit se vendra malgré la situation désastreuse de l'industrie aéronautique. Plus de 2 000 personnes ont participé à l'étincelante cérémonie, dont le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Canadair, une unité du géant montréalais du matériel de transport BOMBARDIER INC., a commencé à fabriquer l'avion de transport régional en 1989. Cette version allongée du jet d'affaires Challenger occupera le créneau entre l'avion à

turbopropulseur et l'avion à plus de 100 sièges. Le nouvel avion de 50-60 sièges est le seul biréacteur commercial de moins de 100 sièges sur le marché; au coût de 16,5 millions de dollars, il est aussi le réacté le moins cher.

Tom Appleton, vice-président exécutif de la division qui fabrique l'avion de transport régional, affirme que sa société a déjà reçu plus de 100 commandes et engagements d'achat pour le réacté, notamment de DLT, une filiale du transporteur allemand Deutsche Lufthansa. Au nombre des clients, on retrouve aussi d'importants transporteurs nord-américains et européens.

Dans les dix prochaines années, le marché mondial des aéronefs-navettes devrait se situer autour des 1 200 unités; avec son réacté unique, CANADAIR croit pouvoir s'approprier 40 à 50 % de ce marché.

Le RJ de CANADAIR vise le marché international des aéronefs-navettes.

## Super Canada 91 célèbre l'ouverture de la nouvelle ambassade du Canada

La Journée du Canada, célébrée le 1<sup>er</sup> juillet à Tokyo, a marqué le lancement de Super Canada 91 — un festival de deux semaines de danses, de musique, d'arts et de films canadiens pour marquer l'ouverture de la nouvelle ambassade du Canada.

Super Canada 91 était le premier échange culturel de cette ampleur entre le Japon et le Canada, qui sont tous deux d'importants partenaires commerciaux de la région en bordure du Pacifique. Le festival a été mis sur pied par le comité organisateur de Super Canada 91, sous l'égide d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, du ministère des Affaires étrangères du Japon, de l'Agence japonaise pour les Affaires culturelles, des gouvernements de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et

du Québec ainsi que de la Fédération des organisations économiques (Commission économique Japon-Canada).

Plus de 160 artistes canadiens ont participé au festival, qui comprenait la présentation intégrale d'*Anne des pignons verts* — une production du Festival de Charlottetown —, des prestations des Grands ballets canadiens de Montréal, et des concerts de l'Orchestre symphonique de Vancouver.

Dans un programme consacré à la danse moderne, Margie Gillis, chorégraphe de danse moderne et artiste interprète de Montréal, a donné une représentation au Théâtre de l'Ambassade du Canada. M<sup>me</sup> Gillis a été la première artiste, enseignante et conférencière à introduire la danse contemporaine en Chine après la Révolution. Elle a aussi effectué

des tournées dans d'autres pays de l'Extrême-Orient, y compris le Japon.

Le Calgary Boys' Choir, une chorale de 32 voix sous la direction de Douglas Parnham, a aussi donné des représentations pendant le festival. La chorale a remporté plus de 30 premiers prix au Kiwanis Music Festival, plus le prix de la meilleure chorale étrangère en 1982 et à nouveau en 1986 au Bournemouth Music Festival de Grande-Bretagne.

Après 26 années de représentations au Canada et à l'étranger, le Quartet à cordes d'Orford a donné six prestations pendant Super Canada 91. Trois autres musiciens canadiens de réputation internationale — les pianistes Louis Lortie, André Gagnon et Angela Hewitt — ont donné des concerts qui leur ont valu de grands éloges.

Deux importants projets d'arts visuels étaient déjà bien engagés lorsqu'on les a intégrés au festival Super Canada 91 : il s'agissait des expositions de Geneviève Cadieux et d'Alan Belcher. M<sup>me</sup> Cadieux, seule représentante du Canada à la Biennale de Venise en 1990, a créé un important nouvel ensemble utilisant les toutes dernières techniques de photographie connues au Japon pour Sagasho Exhibit Space, la principale galerie polyvalente du pays. Pour son exposition, M. Belcher a créé un grand ouvrage en spirale intitulé «Condo Tokyo '91» construit en blocs de ciment de mâchefer recouverts de photos laminées couleur qu'il avait prises à Tokyo.

Les artistes inuit du Canada étaient également présents à Super Canada 91. Pendant tout le festival, on a présenté des

ouvrages des collections de la McMichael Canadian Art Collection à Kleinsburg (Ontario) et du Musée d'anthropologie de l'université de Colombie-Britannique à Vancouver (Colombie-Britannique).

Super Canada 91 était accompagné d'un festival du film où l'on a notamment présenté *Deep Sleep*, dirigé par Patricia Gruben; *Company of Strangers*, dirigé par Cynthia Scott; et *Perfectly Normal*, dirigé par Yves Simoneau. Les trois films ont été fort bien accueillis par les critiques du cinéma, les représentants de l'industrie cinématographique et le grand public japonais.

«Cette initiative extraordinaire, intégrée au festival culturel Super Canada 91, a été conçue pour resserrer les liens entre nos deux pays,» a déclaré M. Hartland MacDougall, président de Royal Trust qui préside la Japan Society. «En plus de démontrer la diversité des réalisations artistiques canadiennes, elle permettra de nouveaux échanges d'idées, de biens et de services.»

## Le Canada se prépare à la conférence du Brésil

Lorsque la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement s'ouvrira au Brésil, le 1<sup>er</sup> juin 1992, elle portera à de nombreux égards la marque du Canada. Les représentants canadiens ont consacré de nombreux efforts à la négociation et à la préparation du «Sommet de la terre» dans le cadre des deux conférences préparatoires déjà tenues. Deux autres sont prévues.

Comme elle réunira jusqu'à 160 chefs d'État et de gouvernement (y compris le premier ministre canadien Brian Mulroney) ainsi que les membres des délégations nationales et des représentants de l'industrie et d'organisations non gouvernementales (ONG), il est évident que cette conférence posera de nombreux problèmes de logistique et de protocole. De plus, étant donné l'ordre du jour ambitieux et le fait que les

pays participants s'attendent à des résultats concrets dans de nombreux dossiers environnementaux qui n'ont encore jamais fait l'objet de négociations internationales, l'organisation de la Conférence constitue une tâche colossale.

La Conférence et toutes les conférences préparatoires portent sur la protection de l'atmosphère, des terres, des étendues d'eau douce et des océans; la préservation de la diversité des espèces; la gestion de la biotechnologie et des déchets dangereux; la gestion des produits et déchets toxiques; les changements climatiques; la santé humaine; la pauvreté; la dégradation de l'environnement. Ces questions sont examinées tant séparément qu'ensemble.

Lors des deux premières conférences préparatoires, le Canada a réussi notamment à assurer une participation accrue des ONG au processus de négociation. Cette initiative témoigne de la politique du gouvernement canadien, qui consiste à amener le gouvernement et le secteur privé à collaborer à la difficile tâche de protéger l'environnement.

À ces deux conférences, tenues respectivement à Nairobi et à Genève, le Canada a inclus dans sa délégation officielle des représentants d'organisations autochtones, d'associations de jeunes, de groupes voués à la défense de l'environnement et au développement et d'associations industrielles. À la conférence de Genève, qui a eu lieu en mars et en avril, le Canada a contribué à faciliter l'accréditation des 170 ONG de diverses régions qui avaient envoyé des représentants, et a

défrayé la plupart des groupes non gouvernementaux venant de pays en développement.

Lors de l'assemblée plénière, le Canada, de concert avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a obtenu que les peuples autochtones apportent une contribution spéciale à la Conférence en raison de leur capacité d'utiliser les ressources naturelles de façon durable.

Une autre contribution indirecte du Canada au Sommet de la terre est celle apportée par son secrétaire général, Maurice Strong. M. Strong, qui travaille depuis longtemps pour les Nations Unies dans les domaines du développement et de l'environnement, a déclaré que le but principal de l'UNCED sera de jeter les bases d'un partenariat entre les pays en développement et les pays industrialisés fondé sur leurs besoins et intérêts communs pour assurer l'avenir de la planète.

La prochaine conférence préparatoire se déroulera à Genève du 12 août au 6 septembre.

**Reportage Canada est publié par la Direction des services de communications à l'étranger, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Ottawa, Canada K1A 0G2.**

Télex : 053-3745

Rédacteur en chef :  
Jean-Pierre Ollivier

Rédactrice :  
Mary Anne Dehler

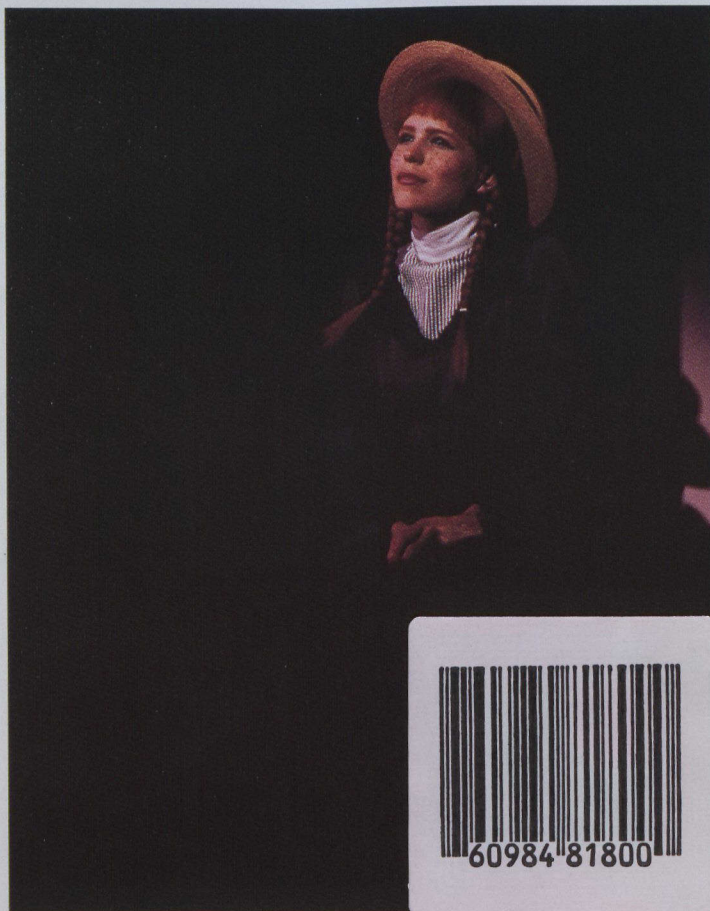
Coordonnatrice de l'édition :  
Carole Larocque

Agent de production :  
Bob Thompson

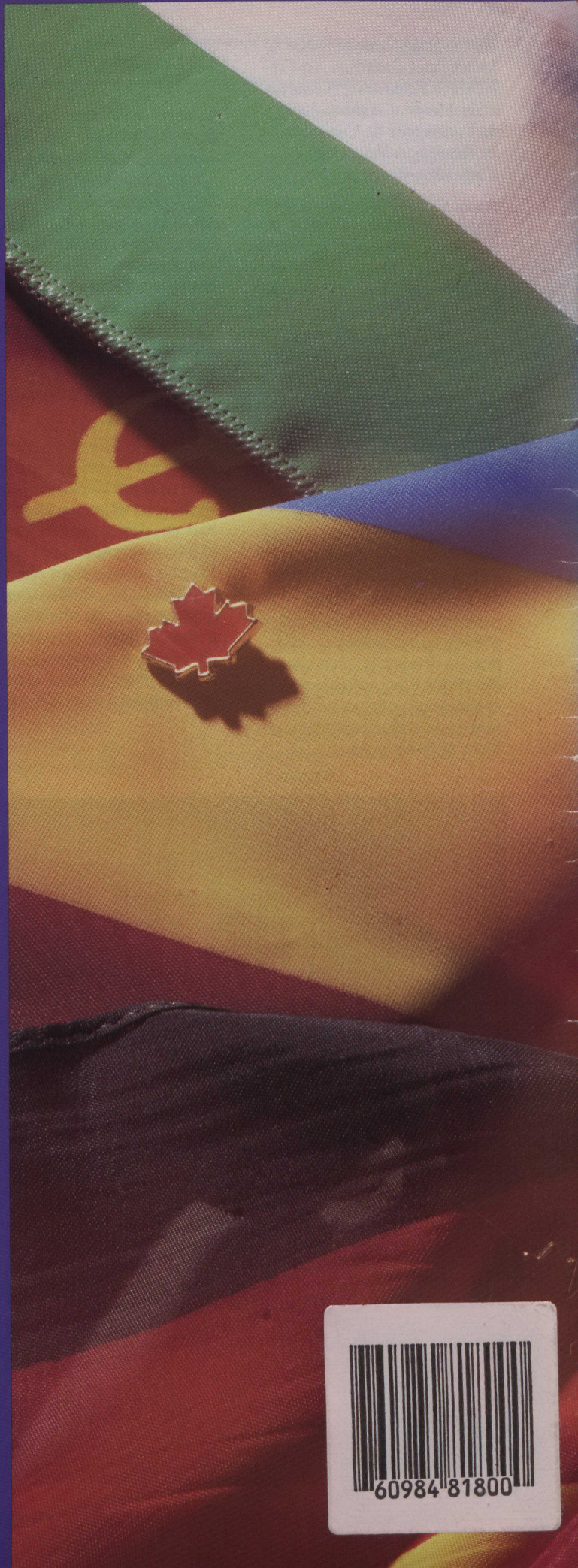
Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

*This publication is also available in English under the title **Canada Reports**.*

*Esta publicación es disponible en español con el título **Reportaje Canada**.*



Super Canada 91 comprenait des représentations d'Anne aux pignons verts du Festival de Charlottetown.



Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

